

...bis

...bruxelles informations sociales

novembre 2012
n°168

AIDE ALIMENTAIRE

Stop ou encore?

Aide alimentaire, stop ou encore ?

*Dossier réalisé par Nathalie Delaleeuwe (CBCS asbl),
coordonné par Stéphanie Devlésaver et Nathalie Delaleeuwe (CBCS asbl)*

INTRODUCTION

- La fin de l'aide alimentaire ou une opportunité pour la repenser ensemble ?** 5
Deborah Myaux, coordinatrice Concertation Aide alimentaire à la FdSS

NAISSANCE, VIE ET... CRISE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

- PEAD, brève chronique d'une crise plus qu'annoncée** 9
Nathalie Delaleeuwe, CBCS asbl
- Parlez-vous le PEAD ?** 12
Nathalie Delaleeuwe, CBCS asbl

ENCART

(R)AVALER LES FACADES : REGARD SUR LE TERRAIN BRUXELLOIS

- Les kiwis poussent aussi à Bruxelles** E2
Nathalie Delaleeuwe, CBCS asbl
- Différents visages de l'aide alimentaire** E5
Nathalie Delaleeuwe, CBCS asbl

UN AVENIR ENCORE INCERTAIN

- « Le PEAD est la victime de l'absence de politique sociale européenne »** 19
Interview de François-Xavier Simon, rédacteur en chef d'Agra Presse Hebdo
- Fin du PEAD ? Les Banques Alimentaires s'inquiètent** 22
Interview de Jean-Marie Delmelle, Président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires
- Et si la fin du PEAD était l'occasion de repenser la solidarité européenne envers les plus pauvres?** 26
Interview de Déirdre de Búrca, Chargée de politique sociale pour Caritas Europa

CONCLUSION

- Pour ne pas conclure trop tôt...** 33
Alain Willaert, coordinateur du CBCS

POUR ALLER PLUS LOIN

- Pistes de lectures** 34

L'aide alimentaire, un secteur à part entière !



Bis n° 168 - novembre 2012

Bruxelles Informations Sociales est la revue périodique du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl.

Editeur responsable

M. Charles Lejeune
Rue Mercelis 27
1050 Bruxelles
T. 02 511 89 59
info@cbcs.be / www.cbcs.be

Conseil d'administration

Alice Berger, Emmanuel Bonami, Christine Collard, Eric Colle, Martine Dedal, Anne Degouis, Marc Dumont, Yves Dupuis, Grimberghs Nicole, Jean-Charles Houzeau, Charles Lejeune, Fouad Mabrouk, Marie-Christine Meersseman, Oscar Mpoyi, Solveig Pahud, Michel Pettiaux, Catherine Reynaerts, Julie Robinson, Michel Roland, Pierre Schoemann, Sophie Tortolano, Dominique Van Lierde, Catherine Végairginsky, Lydwine Verhaegen, Bruno Vinikas et Fatima Zaitouni.

Coordination du CBCS et de sa revue

Alain Willaert / awillaert@cbcs.be
Stéphanie Devlésaver / sdevlesaver@cbcs.be
Nathalie Delaleeuwe

Conception graphique, mise en page et production

Studio Witvrouwen / www.witvrouwen.be

Photos

Base de données FdSS, Bénédicte Maindiaux
www.benedictemaindiaux.com

Par respect de l'environnement, le...bis est imprimé sur du papier non blanchi au chlore.

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Les articles et extraits d'article ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord de la rédaction.



L'aide alimentaire est une thématique peu présente dans les médias généralistes. Non que la presse n'en parle pas, mais le sujet est systématiquement vu par l'un ou l'autre petit bout de la lorgnette. Soit côté misérabiliste, distribution de soupe populaire à la gare de Bruxelles-Central ; soit côté événementiel, le spectacle annuel des Enfoirés. Si celui-ci permet de rappeler l'existence des Restos du Cœur, son objectif initial de sensibilisation et de militantisme s'est émoussé avec le temps et beaucoup le regardent comme une affable émission de divertissement.

*Colis alimentaires, épiceries et restaurants sociaux, ... l'aide alimentaire est pourtant bien un secteur à part entière. Et les activités qu'il génère sont marquées du sceau de la solidarité. **Solidarité institutionnelle** : une part importante du financement provient de l'Europe ; **solidarité interpersonnelle** : le secteur repose sur le dévouement de très nombreux bénévoles.*

Ce secteur est aujourd'hui à la veille d'une réorganisation fondamentale. Son architecture institutionnelle européenne sera tout prochainement complètement revue. Il va (plus que probablement) passer de la DG Agriculture à la DG Emploi et Affaires sociales, en perdant (très certainement) une part importante de son budget lors de ce déménagement. Parallèlement, le secteur tend à se structurer, et questionne cet espace dans lequel coexistent don de soi charitable et travail social professionnel.

L'occasion d'approfondir cette thématique nous est donnée par deux initiatives de la Fédération des Services Sociaux (qui abrite la Concertation Aide Alimentaire). La première s'est déroulée au premier semestre de cette année, dans le cadre d'un appel à projets lancé par Emir Kir, portant la casquette de secrétaire d'Etat bruxellois à l'Urbanisme. Les façades de huit associations d'aide alimentaire bruxelloises ont été «verdurisées» afin d'attirer l'attention du grand public sur la problématique. Voyez nos pages illustrées au centre du numéro.

La seconde est l'organisation d'un colloque européen qui se tiendra à Bruxelles les 18 et 19 décembre 2012. Intitulé «Droit et accès à l'alimentation : quelle stratégie d'aide alimentaire pour l'Europe de demain ?». A cette occasion, certains articles de ce numéro seront traduits en néerlandais et en anglais afin d'alimenter la réflexion des participants. Les débats et perspectives issus de ce colloque serviront de point de départ à un second dossier du BIS sur la thématique, qui paraîtra en avril 2013.

En coordonnant l'édition de ce double dossier, le CBCS poursuit l'objectif, d'une part, de sensibiliser le lecteur aux enjeux qui sous-tendent la réorganisation prochaine du secteur, et, d'autre part, d'apporter une contribution à sa volonté de professionnalisation et de mise en réseau des acteurs qui le composent.

Bonne lecture !

Alain Willaert,
coordinateur du CBCS

Introduction



LA FIN DE L'AIDE ALIMENTAIRE

ou une opportunité pour la repenser ensemble ?

Introduction

Depuis la création du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) dans les années quatre vingt, l'aide alimentaire n'a cessé d'augmenter à travers toute l'Europe, pour toucher des couches de population toujours plus larges. Si elle était autrefois essentiellement destinée à un public très marginal dans le cadre d'interventions d'urgence, **force est de constater qu'elle s'adresse aujourd'hui potentiellement à tout le monde** : travailleurs pauvres, chômeurs, étudiants, malades, personnes âgées, familles monoparentales, etc. **L'aide alimentaire répond ainsi partiellement à un problème de société, palliant une sécurité sociale défaillante et de plus en plus fragilisée.**

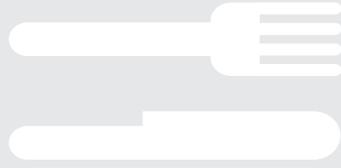
Pour les 20 États membres de l'Union européenne qui bénéficient du PEAD, celui-ci est devenu un outil important dans la lutte contre la pauvreté extrême. Il permet d'apporter une réponse concrète à des problèmes réels, rencontrés par des millions de personnes précarisées. **Il est une porte d'entrée de plus en plus incontournable pour le travail social.** Et il a le mérite d'être globalement peu coûteux et de reposer sur l'implication de milliers de bénévoles dont le travail et la motivation méritent d'être salués.

Une aide indispensable, mais pas sans faille

Pourtant, bien que le PEAD ait de grands atouts, il est loin d'être parfait. Les échos du terrain pointent le **manque de moyens** pour répondre à l'ensemble des demandes. Quant à la **qualité des produits**, si elle tend à s'améliorer, elle ne permet pas toujours de répondre aux demandes de manière adéquate. Sont également mis en exergue le **manque de moyens logistiques, le manque de formation des bénévoles**, etc. La Cour des comptes européenne a relevé plusieurs des faiblesses du PEAD dans un rapport publié en 2009.¹

Dès lors, si l'annonce de la refonte du PEAD, ou de son éventuelle suppression fait peser une menace sur nos systèmes de protection sociale, on peut également y voir une **opportunité de repenser le système d'aide alimentaire au niveau européen, pour en faire un outil de lutte contre la pauvreté efficace, moderne et adapté aux mutations sociales, économiques et environnementales que connaissent nos sociétés.**





«Aux yeux de l'opinion publique, l'aide alimentaire et les modalités de sa mise en oeuvre sont un symbole fort : celui de l'Europe que l'on veut construire ensemble»



C'est dans ce contexte que la Fédération des Services Sociaux s'est lancée dans l'organisation d'un colloque intitulé «**Droit et accès à l'alimentation : quelle stratégie d'aide alimentaire pour l'Europe de demain ?**» Celui-ci aura lieu à Bruxelles les 18 et 19 décembre 2012 et offrira aux responsables politiques, représentants d'administrations, journalistes, travailleurs sociaux ou encore experts, l'occasion de poser une réflexion sur cette question fondamentale.

Une étape importante de ce colloque consistera à explorer ce qui se passe dans différents pays européens en matière d'aide alimentaire. En effet, force est de constater que plusieurs États membres n'utilisent pas les ressources offertes par le PEAD. Ce sont d'ailleurs pour l'essentiel les mêmes pays qui sont à l'origine de la remise en cause du programme. Alors, **comment ces États répondent-ils à la question du droit à l'alimentation et de l'urgence alimentaire?** Y a-t-il des enseignements à tirer du modèle social qui est mis en place dans ces États ? Existe-t-il en Europe **des alternatives en matière d'aide alimentaire qui représentent de véritables innovations sociales** à explorer et à étendre ? **Que peut-on inventer ensemble ?**

Pour la Fédération des Services Sociaux, cette réflexion offrira également l'opportunité de rappeler les principes qui balisent son action en matière d'aide alimentaire depuis des années.

L'alimentation : une question de droit

Le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations-Unies, entré en vigueur en 1976, reconnaît «*le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants*». Ce Pacte, qui a été ratifié par l'ensemble des États membres de l'Union européenne, fait ainsi de **l'accès à l'alimentation un droit humain fondamental et impose aux États de respecter, protéger et donner effet à ce droit**. Il en découle toute une série de conséquences sur la manière d'envisager l'aide alimentaire qui est fournie non plus à des bénéficiaires, mais à des ayants-droits, des citoyens.² Pour la Fédération des Services Sociaux, le droit à l'alimentation ne peut être pleinement garanti qu'aux conditions suivantes :



- **Renforcer le système de sécurité sociale** et veiller à un **relèvement** des revenus de tous ceux dont les moyens sont tellement faibles qu'ils se trouvent dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins fondamentaux en toute autonomie. Dans un pays comme la Belgique, les allocations sociales et les petites pensions dont les montants sont inférieurs au seuil de risque de pauvreté sont pointées du doigt.
- **Réserver l'aide alimentaire aux situations d'urgence**, l'accompagner d'un travail social et veiller à préserver ou à restaurer la citoyenneté des personnes qui en bénéficient, en offrant des possibilités de participation, d'échanges et de renforcement des compétences.
- Veiller à ce que l'aide alimentaire soit d'une **qualité et d'une variété suffisante** pour assurer la santé, le bien-être et le respect des besoins culturels des personnes.

Donner la primauté à la solidarité européenne

Pour faire face à l'ensemble de ces exigences et améliorer les pratiques actuelles en matière d'aide alimentaire, les États membres doivent pouvoir continuer à compter sur l'appui de l'Union européenne et sur la solidarité de tous.

Au-delà de l'impact des décisions qui seront prises sur les millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire à travers l'Europe, il en va de la crédibilité de l'Union européenne. Car en définitive, aux yeux de l'opinion publique, l'aide alimentaire et les modalités de sa mise en œuvre sont un **symbole fort : celui de l'Europe que l'on veut construire ensemble.**

* Voir www.fdss.be pour en savoir plus sur la fédération et ses missions

1 Lire à ce sujet « Parlez-vous le PEAD », pp.12-17

2 A ce sujet, lire l'analyse de Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation dans H.O. Hubert et C. Nieuwenhuys, « L'aide alimentaire au cœur des inégalités », L'Harmattan, 2009.

Crise de l'aide alimentaire

RESSO

du

COEUR

ST-GILLIES

PEAD, BRÈVE CHRONIQUE

d'une crise plus qu'annoncée

Avril 2011, coup de tonnerre dans le ciel habituellement calme des institutions européennes. Suite à un recours introduit par l'Allemagne et la Suède, la Cour de Justice de l'Union européenne annulait le règlement financier pour l'année 2009 du Programme Européen d'Aide aux Plus Démunis (PEAD). Mettant ainsi fin à l'aide alimentaire dont bénéficient plus de 18 millions d'Européens en situation de pauvreté. Mais quelle mouche a bien pu piquer ces pays pour s'attaquer ainsi à un programme utile aux plus défavorisés et risquer d'accentuer la perception que l'Europe défend avant tout les marchés ? Retour sur une crise qui, si elle a surpris l'opinion publique, était pourtant prévisible.

1986-87, l'hiver est particulièrement rude. Coluche et Sœur Emmanuelle interpellent Jacques Delors, alors Président de la Commission européenne, sur la gravité de la crise humanitaire qui frappe un nombre grandissant d'Européens qui ne sont plus en mesure de se nourrir correctement. C'était l'époque de la création des Restos du Cœur. De cette interpellation est né le PEAD, une idée judicieuse qui semblait répondre de manière adéquate à deux problèmes : d'un côté, **la malnutrition** (c'était la première fois, depuis la Seconde Guerre mondiale, qu'un nombre important d'Européens ne mangeaient plus à leur faim) et de l'autre, **les stocks excédentaires de denrées alimentaires**. Il suffit de se souvenir des scènes de destruction des montagnes de pommes, des lacs de lait et des rivières de beurre pour comprendre qu'à cette époque, la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC), axée sur la production intensive, conduisait à une surproduction que l'UE n'arrivait pas à écouler sur les marchés extérieurs.

L'idée de **puiser dans ces stocks excédentaires pour approvisionner les Etats membres en denrées alimentaires, redistribuées gratuitement aux plus démunis via des associations caritatives, actives sur le terrain**, semblait donc marquée au coin du bon sens.

Un programme judicieux, victime de son succès

Mis en place lors d'une crise humanitaire, le PEAD va rapidement prendre de l'ampleur. Conçu par la Commission européenne et ratifié par le Conseil des ministres de l'agriculture ¹, **le Programme est intégré dans la PAC, la Politique Agricole Commune**. Il consiste à se procurer, dans les stocks d'intervention ², les denrées destinées à l'aide alimentaire. Si les Etats membres bénéficient du programme sur une base volontaire, ses contributeurs sont constitués de tous les pays adhérant à l'Union européenne.

Mais suite aux profondes réformes qu'a connues la PAC dans les années 1990-2000, les montagnes de pommes s'érodent, les lacs de lait s'évaporent. **Et l'Union européenne se voit ainsi contrainte de se tourner vers le marché pour approvisionner l'aide alimentaire et assurer ainsi la pérennité du programme**. Celui-ci bénéficie par ailleurs du soutien de la Commission européenne et du Parlement européen qui y voient là une mesure réellement sociale dans une Europe qui a du mal à mettre au point une politique d'envergure en la matière. Ces deux institutions soutiendront d'ailleurs l'élargissement de la liste des produits alimentaires distribués afin d'assurer un meilleur équilibre alimentaire aux bénéficiaires de l'aide ³.

En 2006, le Parlement européen appelle au renforcement du budget et de l'assise juridique du PEAD. **En 2008**, la Commission Barroso I propose de **reconnaître**, dans le cadre d'une réforme

suite page 10 

Crise de l'aide alimentaire

ambitieuse, la **primauté de l'objectif social du programme sur son objectif de contrôle des marchés agricoles**. L'argument est simple : face à la baisse drastique des stocks excédentaires, le recours au marché est devenu systématique. Et de fait, en 2008, 85% des denrées du PEAD proviennent du marché contre 18% en 2006.

Au nord, on grince des dents

Du côté de l'Allemagne, de la Suède, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, du Danemark et de la Tchéquie, les dents commencent à grincer. Comment justifier que ce soit le budget agricole auquel tout le monde contribue qui finance une mesure sociale ayant peu, voire plus rien à voir avec la gestion des ressources agricoles ?

«Seul l'avenir nous dira si un compromis pourra être trouvé pour continuer à venir en aide à plus de 18 millions d'Européens»

En décembre 2008, l'Allemagne prend l'initiative, soutenue très rapidement par la Suède, de déposer un recours contre la Commission pour faire annuler par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJEU) le règlement financier 2009 du PEAD. Au motif que le budget de cette année-là n'est pas constitué de stocks d'intervention disponibles mais, dans sa très grande majorité, des achats de denrées alimentaires sur le marché. La Commission Baroso II tente de trouver un compromis. En vain. En avril 2011, la CJEU annule le règlement. L'inquiétude est grande au sein des associations caritatives. **Comment va-t-on désormais assurer l'aide alimentaire ?**

Après plusieurs semaines d'après négociations, un compromis est trouvé avec l'Allemagne. Les Etats membres ne devront donc pas rembourser les subsides déjà perçus en 2011. Craignant de voir le PEAD réduit aux stocks d'intervention pour 2012-13, la Commission ferraille et parvient à arracher le maintien du budget du programme à 500 millions pour les deux dernières années. Il faut dire qu'elle était soutenue par le Parlement européen et par divers organes de concertation comme le Comité Européen Economique et Social et de nombreux responsables politiques et parlementaires européens.



L'Entraide, Saint-Gilles

Subsidiarité ou solidarité ?

Pour mieux comprendre le blocage, rappelons ce **concept de la politique européenne : la subsidiarité**. Celle-ci vise « à déterminer le niveau d'intervention le plus pertinent dans les domaines de compétences partagées entre l'UE et les États membres. Il peut s'agir d'une action à l'échelon européen, national ou local. Dans tous les cas, l'UE ne peut intervenir que si elle est en mesure d'agir plus efficacement que les États membres »⁴. Cela ne signifie donc pas que la décision soit obligatoirement prise à l'échelon le plus proche du citoyen mais **toute mesure mise en place par l'Union Européenne doit impérativement démontrer une efficacité plus grande que si elle était menée à un échelon local ou national**.

D'aucuns diront que la subsidiarité introduite par le traité de Lisbonne sert souvent d'excuse aux gouvernements européens quand il s'agit de défendre la souveraineté nationale. Et qu'à ce jeu-là, tous les Etats membres jouent selon leurs intérêts propres.



Une affaire de gros sous ?

Pour l'Allemagne, le problème est sans aucun doute budgétaire. Et politique. Comment, en effet, expliquer aux électeurs allemands à l'approche des élections législatives 2013 que leur pays, qui est aussi le plus grand contributeur au budget européen, et donc aussi à la PAC, ne bénéficie pas de la politique agricole au prorata de sa contribution ? Autrement dit, en matière agricole, que l'Allemagne apporte au pot commun plus qu'elle n'en retire. En ces temps de crises budgétaires et de tension entre les pays du Nord présentés comme des Etats gestionnaires responsables et le bloc du Sud, dépeint comme composés de fils prodiges qui vivent aux dépens de la construction européenne, le PEAD aura sans doute fait les frais de certains élus politiques frileux et peu solidaires.

Au final, force est de constater que la Commission européenne, le Parlement européen, les divers organes consultatifs ainsi que les 20 pays adhérant au PEAD, qui ont tous soutenu le programme, sont aujourd'hui **confrontés à une minorité de**

blocage constituée de six Etats membres. Seul l'avenir nous dira si un compromis pourra être trouvé qui permettra à plus de 18 millions d'Européens de continuer à recevoir une aide alimentaire essentielle.

1 Soit les ministres de chaque Etat membre compétents en matière agricole qui se réunissent pour définir les priorités en matière de politique agricole, la Commission étant compétente pour appliquer le programme décidé par des ministres issus de gouvernements élus.

2 Les stocks d'intervention publique sont constitués des denrées agricoles que le Conseil des ministres décide de ne pas mettre à la disposition du marché dans le cadre d'une politique de contrôle de l'offre et donc des prix.

3 Lire à ce sujet l'article « Subsidiarité contre solidarité ? L'exemple du programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis », Nadège Chambon, téléchargeable à l'adresse www.notre-europe.eu

4 <http://europa.eu/legislation>

PARLEZ-VOUS LE PEAD ?

Politique à la fois sociale et agricole, le PEAD était perçu à sa création comme une mesure innovante. Mais son succès aura sans doute causé sa perte. Pour comprendre ce qui sera perdu à partir de 2014, tentons de mieux cerner comment a fonctionné le PEAD depuis sa création en 1987. Avec, en arrière-fond, la pauvreté grandissante de la population européenne...

Le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) consiste à organiser la distribution de denrées alimentaires aux personnes en grande difficulté matérielle vivant dans l'Union européenne. Ces denrées proviennent des stocks d'intervention publique de la Politique Agricole Commune (PAC), autrement dit la part de la production agricole que le Conseil des Ministres en charge de la question décide, dans le cadre d'une politique de contrôle des prix, de ne pas vendre sur le marché.

Le PEAD fonctionne sur un plan annuel dont la gestion incombe à la Direction Générale en charge de l'Agriculture (DG AGRI) dans le cadre du Fonds Européen Agricole de Garantie (FEAGA). Il est ensuite fractionné en plans nationaux dont la gestion est assurée par les administrations des Etats membres. Ainsi en Belgique, c'est le **Bureau d'Intervention et de Restitution Belge (BIRB)** qui se charge de mettre en œuvre la **redistribution des denrées alimentaires accordées par la Commission européenne à notre pays**. Le BIRB est un organisme parastatal agréé dans le cadre de la PAC et qui se trouve actuellement sous la tutelle de la ministre fédérale des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture, Sabine Laruelle (MR).

Le PEAD, enfant chétif de la PAC

Le PEAD fait partie intégrante de la PAC, la Politique Agricole Commune dont nous rappelons ici les grandes lignes (lire aussi pp.9-11). A l'époque de sa création, ce dispositif devait servir à **assurer à l'Europe une plus grande sécurité alimentaire**. Souvenons-nous du contexte de destruction de l'Europe d'après-guerre où se sont maintenus pendant plusieurs années, après le retour de la paix, tickets de rationnement et pénuries. Reprise dans l'article 39 du Traité de Rome de 1957, la PAC n'est entrée en vigueur qu'en 1962.

Pendant les deux décennies qui suivent, la politique agricole européenne est axée sur la production intensive permettant ainsi à l'Europe de sortir de sa dépendance alimentaire vis-à-vis des marchés extérieurs. Mais quand on « découvre », en 1987, à l'occasion d'un des hivers les plus rudes qu'on ait connus depuis des décennies, la réalité de la précarité dans laquelle est plongé un nombre insoupçonné d'Européens, le choc est grand. Des Euro-

péens, frappés par la crise, ne parviennent plus à se nourrir de manière décente. Déjà, en 1985, Coluche avait créé les Restos du Cœur pour « offrir à manger et à boire, sans promettre le grand soir ». Quand il découvre que la distribution des excédents agricoles revient moins chère que le stockage, le comique français alerte la Commission européenne, dirigée à l'époque par Jacques Delors. **Le PEAD était né**. Conçu à la fois comme une mesure sociale (assistance aux plus démunis) et un **moyen de gérer les excédents de production**, le PEAD avait donc tout son sens **comme un des instruments de la PAC**.

Les piliers de la PAC

La PAC est composée de deux piliers. Le premier, qui est aussi le plus important, a pour but la mise sur pied des organisations communes de marchés (OCM) des diverses filières agricoles (céréales, sucre, lait, viande, fruits, légumes, vins, bière...). Les denrées agricoles circulent librement dans ces espaces de marché commun tandis que les agriculteurs perçoivent un revenu décent via des aides européennes. Les exportations extracommunautaires sont également soutenues grâce à un système d'aides aux exportations (les restitutions) qui permettent aux agriculteurs de recevoir une compensation pour la perte subie sur les cours mondiaux plus faibles que les cours européens.

Le deuxième pilier, nettement moins important budgétairement parlant, même si la réforme de 2003 lui accorde un poids plus grand, consiste à soutenir le développement du monde rural (gestion des zones agricoles, des forêts, soutien aux exploitations agricoles, préservation des paysages, ...).



En chiffres...

Le budget européen se décline en cinq grands postes :

Croissance durable (compétitivité pour la croissance et l'emploi et cohésion pour la croissance et l'emploi) : 45,8% du budget 2012,

Préservation et gestion des ressources naturelles : 40,8% du budget 2012 répartis en 29,9% pour le 1^{er} pilier de la PAC et 10,9% pour le second pilier ;

Liberté, sécurité et justice : 1,4% du budget 2012 ;

L'Union européenne en tant qu'acteur mondial : 6,4% du budget 2012 ;

Administration : 5,6% du budget 2012.

En un demi-siècle, la PAC a permis de **moderniser l'agriculture européenne, d'assurer l'autosuffisance alimentaire de tous les Etats membres et de faire de l'Union européenne le 2^{ème} exportateur mondial**. Si elle a souvent été critiquée pour son orientation productiviste, privilégiant la quantité à la qualité alimentaire, et pour son attitude protectionniste (grâce à la construction d'une union douanière rendant l'accès au marché européen difficile aux productions des pays en voie de développement), la PAC tente depuis quelques années d'intégrer dans ses diverses réformes des considérations environnementales et une approche qualitative de la production agricole. Elle reste en tout cas **un des fondements de la construction européenne**.

La PAC constitue le **deuxième poste budgétaire européen** (voir encadré) avec un montant de 60 milliards d'euros pour l'année 2012. Rappelons que le budget communautaire n'excède pas 1% des PIB des Etats membres (6.300 milliards). Rappelons égale-

ment que le PEAD ne dépasse pas non plus 1% du budget de la PAC. Mais son budget exponentiel (il a quintuplé en 25 ans) et son mode de financement (tous les Etats membres contribuent mais seuls les pays qui y adhèrent en bénéficient) auront sans doute causé sa perte.

Un budget en constante progression

A sa création, le PEAD disposait d'un budget de 97 millions d'euros. En 2009, soit au moment du recours que l'Allemagne a introduit auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) contre le programme, celui-ci s'élevait à 500 millions d'euros pour 19 Etats membres¹. En un peu plus de vingt ans, **le budget du PEAD aura donc connu une hausse exponentielle** qui s'explique, entre autres, par l'élargissement de l'UE à 25 membres en 2003 et 27 membres en 2007 - dont les nouveaux adhérents rencontrent souvent des retards économiques à combler - et par la flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux. Mais l'explication réside aussi dans le fait que l'appauvrissement des stocks d'intervention dû à une demande grandissante en denrées agricoles sur les marchés mondiaux et l'évolution de la PAC vers une politique de soutien à la demande et non plus à l'offre, a contraint les Etats membres à **recourir au marché pour se procurer les aliments nécessaires à la réalisation du PEAD**.

Le Conseil des ministres européens² avait autorisé les Etats membres à se tourner vers le marché communautaire en cas d'absence durable de stocks. **A une condition expresse : que cela reste une démarche exceptionnelle**. A partir de 2008, plus de 85% des denrées alimentaires distribuées dans le cadre du PEAD proviennent du marché... **L'Allemagne dénonce alors cette évolution** auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne. En devenant une mesure essentiellement sociale, le programme n'a quasiment plus de lien avec l'agriculture. **A ce titre, il doit sortir de la PAC et relever exclusivement d'une compétence sociale**.

C'est ainsi qu'en avril 2011, la Cour de Justice de l'Union européenne donne raison à l'Allemagne et met fin au PEAD. Face à l'émoi que suscite cette décision, **un compromis est conclu après d'âpres négociations entre les Allemands et les Français**. Le camp des opposants au PEAD concède une trêve sous la forme d'une période de transition courant sur 2012-13 (soit jusqu'à la fin du présent cadre financier européen 2007-2013). Pendant ce temps, le budget du PEAD sera maintenu à 500 millions d'euros. Parallèlement, la Commission cherche une alternative qui respecte à la fois la décision de la CJUE et rencontre l'aval de la minorité de blocage (principalement l'Allemagne, la Suède, la Grande-Bretagne, le Danemark, les Pays-Bas et la Tchéquie). La Commission espère pouvoir déposer une **première proposition sur la table du Conseil des ministres européen à l'automne 2012**. A suivre donc...

suite page 14

Le PEAD, une explosion de la distribution alimentaire

Si l'on note qu'en 2005, ce sont 195.115 tonnes de nourriture qui auront été distribuées aux citoyens les plus fragiles pour 489.238 tonnes en 2010, soit le triple en 5 ans, on mesure aussi le «succès» du PEAD, ou à tout le moins, sa grande utilité.

Estimation du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire dans l'UE³

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Millions de personnes	11	13,5	13,1	14,5	18	18,5
Milliers de tonnes de nourriture distribuées	195	259	283	294	446	489

LE «TOP 5» DES PLUS GROS PAYS ADHÉRANT AU PEAD (en part du budget total du programme)

Italie	19,4%
Espagne	16,3%
Pologne	15,3%
France	14,4%
Roumanie	11,2%
Belgique	2,4%

Comment fonctionne le PEAD ?

L'avenir du PEAD étant plongé dans l'incertitude, attardons-nous un peu plus en détails sur son fonctionnement, ses aspects positifs et ses failles, jusqu'à aujourd'hui. Une manière de mieux mettre à plat les enjeux et perspectives à venir.

Les Etats membres disposent d'une assez grande marge de manœuvre quant aux modalités d'application du PEAD. Il leur revient de définir, par exemple, les critères d'éligibilité (quels publics peuvent prétendre à l'aide alimentaire) ; les modalités de transformation des denrées (leur transport, le choix des denrées afin de respecter la culture alimentaire nationale, ...). Les Etats membres lancent donc des appels d'offre à des entreprises européennes qui se chargent de réaliser ces diverses missions.

Quand les stocks d'intervention publique ne sont pas disponibles, les Etats membres sont autorisés à s'adresser au marché communautaire pour s'approvisionner. Pour ce faire, la Commission leur accorde l'enveloppe budgétaire nécessaire. Si en 2006, seuls 18% des produits alimentaires étaient achetés, en 2008, face à la chute des stocks d'intervention, pas moins de 85% des denrées ont été acquises sur le marché.

Dans son plan annuel, la Commission établit pour chaque Etat membre les ressources financières maximales, la quantité de chaque produit agricole à retirer des stocks d'intervention et le montant disponible pour acheter chaque produit. La Commission européenne fixe des critères objectifs quant au choix des aliments

dans le souci de respecter notamment la valeur nutritionnelle des denrées et tendre vers un certain équilibre alimentaire.

Passer commande... Et distribuer !

La gestion du PEAD est assurée par les organismes payeurs qui gèrent les stocks d'intervention dans les Etats membres. En Belgique, il s'agit du **Bureau d'Intervention et de Restitution Belge (BIRB)**. La gestion opérationnelle du programme est confiée aux associations caritatives.

Les Etats membres adressent chaque année à la DG Agriculture et Développement rural le volume d'aide alimentaire qu'ils aimeraient recevoir. En général, ils se basent sur les informations obtenues auprès des agences nationales qui gèrent le PEAD. La Commission examine ces demandes selon une formule complexe qui tient autant compte de l'importance du pays que de l'enveloppe budgétaire dont elle dispose.

Les modalités de distribution sont également laissées à la discrétion des Etats membres. Si certains états font appel aux banques alimentaires auprès desquelles les associations viennent s'approvisionner, d'autres travaillent avec des organismes tels que Caritas ou la Croix-Rouge.



C'est ainsi que la DG Agriculture et Développement rural distingue une première ligne d'intervention : les organisations désignées par les autorités nationales (Croix-Rouge, Caritas, Fédération des Banques Alimentaires). A leur tour, celles-ci gèrent les associations locales et régionales qui appartiennent en majorité à leur réseau. Une autre ligne d'intervention est constituée d'associations qui distribuent effectivement l'aide alimentaire sur le terrain. On estime à 40.000 le nombre d'associations de l'aide alimentaire dans l'Union européenne.

Cette **grande souplesse dans la mise en œuvre du Programme d'aide aux plus démunis** ainsi que le **recours intensif au travail de bénévoles** expliquent sans doute la grande performance du programme puisque le budget qui lui est alloué sert très peu à couvrir les frais de fonctionnement engendrés par des administrations, comparativement à d'autres programmes européens (on évoque souvent la proportion de 1% du budget dépensé en frais administratifs pour 99% du budget consacrés à la fourniture de produits agricoles).

«Selon la Cour des comptes européenne, le PEAD gagnerait à mieux cibler ses bénéficiaires»

Les défauts du PEAD

En 2009, la Cour des comptes européenne rédigeait un **rapport très instructif sur l'aide alimentaire de l'Union européenne en faveur des personnes démunies**⁴. Elle s'est penchée sur l'organisation du PEAD dans les quatre plus grands pays adhérents : **la France, l'Espagne, la Pologne et l'Italie** qui, à elles seules, «*consommaient*» **72% du budget total**.

Parmi les principaux problèmes identifiés, la Cour des comptes pointait **des irrégularités dans la gestion des stocks et de la comptabilité ; un manque de clarté en matière de définition des bénéficiaires** (il s'agit plus souvent des profils de personnes effectivement reçues par les organisations de l'aide alimentaire que des populations qui ont besoin d'un soutien matériel) ; **une grande variété dans les modalités de distribution des denrées** (par jour, par semaine, par mois, par colis, par repas, par portion, ...) ; **un manque de logistique de stockage** pour les ONG qui rend leur travail et le respect de la chaîne du froid plus difficiles.

Le rapport de la Cour des comptes s'inquiétait enfin de la faible incidence de l'aide européenne, qui en raison des faibles ressources du programme, gagnerait à **mieux cibler les bénéficiaires**⁵ afin de leur proposer le soutien le plus effectif possible. La Cour a donc calculé que les bénéficiaires reçoivent une aide de six euros par an à l'échelle européenne ; les bénéficiaires recevraient en moyenne douze repas par an. Si la Cour pousse le PEAD à mieux cerner les bénéficiaires et les priorités, elle constate que sur le terrain, les associations sont souvent réticentes à le faire. Certains Etats membres définissent les bénéficiaires selon des catégories économiques (les sans domiciles fixes, les chômeurs de longue durée, les petits retraités) ; d'autres selon des catégories sociales (les immigrants, les personnes âgées, les familles nombreuses) ; et d'autres encore selon des critères sanitaires (malades, handicapés, personnes en perte d'autonomie).

Par ailleurs, les objectifs globaux définis par la Commission européenne ne sont pas à leur tour déclinés en sous-objectifs opérationnels et mesurables sur le plan national. Les Etats membres sont tenus de remettre à la DG Agri leur rapport le 30 juin de l'année suivante. Ceux-ci sont souvent incomplets, remis en retard. Bref, **difficile dans ce contexte de maintenir une vision statistique correcte de la portée du Programme**.

Une plus juste répartition

Les Etats membres communiquent à la Commission européenne leurs besoins en aide alimentaire et l'estimation budgétaire en termes de frais administratifs et logistiques. Celle-ci accorde au pays un pourcentage du budget en tenant compte du niveau de pauvreté. Le souci que pose cette méthode est qu'elle **ne tient pas compte des grandes disparités sociales entre Etats membres**.

Les Etats membres adressent à la Commission européenne des estimations de leurs besoins qui ne reposent pas sur des chiffres émanant des organisations caritatives mais qui correspondent plutôt à une **technique de négociation. Demander le plus pour obtenir le plus**. C'est de bonne guerre. Personne d'ailleurs n'est dupe et tout le monde sait que le PEAD est un pis-aller qui ne satisfera jamais la demande alimentaire en croissance.

suite page 16 



Restaurant social Les Uns Et Les Autres, Molenbeek

Dans ses conclusions, la Cour des comptes affirme que si le PEAD reste un programme modeste qui ne bénéficie qu'à 20% de la population pauvre et dont les effets restent difficilement mesurables, il **représente un soutien souvent vital aux associations d'aide alimentaire**. En Espagne, parmi les associations auditées, 54% d'entre elles dépendent exclusivement du programme, en France, cela s'élève à 30%. En Italie, sur les deux associations auditées par la Cour des comptes, pour l'un, le PEAD fournit 60% de son stock et pour l'autre 100%. En Pologne, c'est 60% pour une association et 70% pour l'autre. Inutile de dire que dans ces cas précis, la fin du PEAD est tout simplement dramatique.

Mauvaise pub pour l'Europe

Dans ce même rapport, la Cour plaide aussi pour le maintien du PEAD en évoquant **l'effet désastreux de sa disparation sur l'opinion publique européenne**. Par ailleurs, elle mettait en garde sur les **conséquences de son annulation sur les autres politiques sociales** : santé publique, développement de programmes alimentaires nationaux, etc. Elle met ainsi en avant l'effet levier du Programme sur la mise en place de programmes sociaux, particulièrement dans les nouveaux Etats membres qui seront bien incapables de compenser par leurs seuls moyens l'aide alimentaire européenne.

Bref, si le PEAD n'a pas pour vocation, constate la Cour des comptes européenne, d'éradiquer la pauvreté, **en ciblant mieux l'aide et en assurant une meilleure coordination avec les politiques sociales en place, elle espérait voir augmenter l'effet levier de la mesure**.

Un terrain complexe, mouvant

Le PEAD est mis en œuvre tous les jours par des milliers d'associations composées, dans la majorité des cas, de bénévoles qui s'adressent à des publics hautement fragiles, et par conséquent, difficiles à « contrôler ». Si la Cour des comptes plaide pour un meilleur suivi des informations fournies par les Etats membres à la Commission, il faut bien mesurer les **difficultés d'introduire dans ces structures associatives un plus grand contrôle des publics cibles**. Celles-ci ont d'ailleurs, pour bon nombre d'entre elles, consacré des efforts considérables en matière de traçabilité des denrées, de comptabilité plus rigoureuse. La culture associative, par définition souple, se heurte aussi à la rigueur comptable des institutions européennes, soucieuses de justifier les budgets qu'elle reçoit face à l'opinion publique, parfois eurosceptique.

Etre pauvre, ça veut dire quoi ?...

L'Union européenne compte quelque 80 millions de pauvres, ce qui équivaut à une moyenne de 16% de la population. Par là, il faut entendre des personnes identifiées comme étant en risque de pauvreté, soit des personnes dont les revenus sont inférieurs de 60% au revenu médian (le revenu en-dessous duquel se trouve la moitié de la population). Parmi elles, on estime à 43 millions le nombre de personnes en risque de pauvreté alimentaire, soit selon la définition de l'UE, les personnes qui ne peuvent se permettre un repas contenant de la viande, du poulet ou du poisson que tous les deux jours. Environ 8% de la population européenne souffre de dénuement matériel sévère. En 2010, plus de 18 millions de personnes ont bénéficié du PEAD en Europe.

D'autres définitions plus larges de la pauvreté permettent de mieux appréhender la réalité quotidienne du phénomène : « La pauvreté alimentaire signifie un régime alimentaire de plus mauvaise qualité, une plus mauvaise santé, une plus grande partie du budget du ménage consacrée à l'alimentation, un choix réduit de denrées alimentaires. Mais avant tout, la pauvreté alimentaire consiste à manger moins, voire jamais de fruits et de légumes », explique Tim Lang, professeur de politique alimentaire à la City University de Londres (1).

L'Union européenne recourt aussi à d'autres approches de la pauvreté. Ainsi en 2010, elle estimait que 23% des Européens étaient considérés comme à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, selon la définition adoptée dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté Europe 2020. Pour dresser cette estimation, elle se référait aux indicateurs AROPE (At Risk of Poverty and Exclusion) qui permettent d'envisager la pauvreté de manière plus large et plus nuancée. Sont donc considérées comme à risque de pauvreté et d'exclusion les personnes qui rentrent dans au moins un de ces trois critères : disposer de revenus inférieurs au seuil de pauvreté ; être en situation de dénuement matériel sévère ; vivre dans un ménage dont l'activité professionnelle est très faible. Cette approche permet notamment d'établir que dans les 21 Etats membres sur les 25 pour lesquels on dispose de statistiques AROPE, les enfants sont le groupe de population le plus à risque d'exclusion sociale. Seules exceptions : le Danemark, la Slovaquie, la Finlande et la Suède.

Pour en savoir plus sur la pauvreté en Europe : <http://ec.europa.eu/social/>

(1) "Food poverty is worse diet, worse access, worse health, higher percentage of income on food and less choice from a restricted range of foods. Above all food poverty is about less or almost no consumption of fruit & vegetables". www.sustainweb.org/foodaccess/what_is_food_poverty/

De l'intérêt de l'aide alimentaire...

Mais cette grande richesse du terrain associatif est sans doute ce qui garantit l'accès aux populations les plus fragiles et permet à l'évidence de réaliser une des vocations de l'aide alimentaire : **être la porte d'entrée à un travail social individuel et approfondi** pour tenter, quand il est encore possible, d'apporter des réponses structurelles à une pauvreté qui ne l'est pas moins.

L'aide alimentaire ne consiste pas à couvrir tous les repas d'un bénéficiaire mais en une **formule d'appoint qui permet de soulager son budget et de ne pas avoir à choisir entre se nourrir, se loger, se soigner** ou encore satisfaire d'autres besoins élémentaires⁶. On mesure son utilité quand on se rend compte que les personnes les plus pauvres consacrent une plus grosse partie de leurs revenus à l'alimentation que la moyenne des gens⁷.

- 1 En 2011, la Slovaquie rejoint le programme faisant passer le nombre d'adhérents à 20.
- 2 Le Conseil des Ministres européen est constitué des ministres des Etats membres compétents dans une matière et qui se réunissent pour définir la politique à mener. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit des 27 ministres de l'agriculture qui indiquent à la Commission la politique à mener en la matière.
- 3 Source : DG Agri, présentation du PEAD aux parties prenantes le 5 juillet 2012. Pour télécharger les présentations (uniquement en anglais) http://ec.europa.eu/agriculture/most-deprived-persons/meetings/index_en.htm
- 4 L'Aide alimentaire de l'Union européenne en faveur des personnes démunies : une évaluation des objectifs, ainsi que des moyens et des méthodes utilisés. www.europarl.europa.eu
- 5 L'aide alimentaire peut être distribuée à des personnes individuelles, des familles ; dans des cantines, des crèches, des hospices, des associations,...
- 6 Lire à ce sujet « L'accès aux droits sociaux fondamentaux », Bruxelles Informations Sociales n°161, juin 2010. www.cbcs.bel
- 7 Pour le 1^{er} décile de revenus, soit les premiers 10% de la population classés par tranche de revenus, les plus pauvres dépensent 22% de leurs revenus pour se procurer de la nourriture. Au 2^{ème} décile, ce sont 20,1% des revenus qui sont consacrés à l'alimentation. A titre de comparaison, les 4 et 5^{èmes} déciles, soit les revenus les plus élevés, consacrent respectivement 16,6% et 13% à leur alimentation. www.luttepauvrete.be/



(R)AVALER LES FACADES

*Regard sur le terrain
bruxellois*

CBCS |  **CONSEIL BRUXELLOIS
DE COORDINATION
SOCIOPOLITIQUE**

LES KIWIS POUSSENT AUSSI À BRUXELLES

Faire pousser des kiwis, du houblon, du chou, de la menthe à Bruxelles, c'est l'idée un peu folle qu'a eue la Fédération des Services Sociaux en se lançant dans le projet de verdurisation des façades d'associations d'aide alimentaire. Ce projet, soutenu par Emir Kir, secrétaire d'Etat en charge de l'urbanisme à Bruxelles, avait pour objectif d'attirer l'attention du public sur la réalité de la grande précarité en région bruxelloise. Et comment mieux le dire qu'avec des fleurs et quelques herbes aromatiques ?

(R)avaler les façades est un projet initié par la Fédération des Services Sociaux (FdSS) dans le but de mettre un coup de projecteur sur la diversité et les enjeux de l'aide alimentaire à Bruxelles. Celle-ci permet aux plus fragiles d'entre nous de soulager un budget déjà mis à mal par la pauvreté structurelle qui frappe la capitale¹. Le projet, mené par huit associations d'avril à juin 2012 a consisté, dans un premier temps, à **planter sur les façades des associations d'aide alimentaire, des fruits, des plantes comestibles et des herbes aromatiques. Plantations qui ont ensuite servi à un travail de sensibilisation à la verdurisation dans la ville.** Pour se lancer dans l'aventure, l'asbl Jeunes Schaarbeekois au Travail (JST), un Atelier de Formation par le Travail (AFT), est venue initier chaque association au B.A-BA de l'horticulture urbaine. Et histoire de faire d'une pierre deux coups, la touche de vert, dans des quartiers où souvent dominent la pierre et le béton, a permis aussi aux passants **de découvrir une réalité sociale qui se fait généralement très discrète.** Le 21 juin, les associations participant à la démarche ont présenté les résultats de cette initiative urbanistique à travers une exposition de photos et une pièce de théâtre mise en scène par les acteurs du Collectif 1984 avec des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Joindre l'urbanisme à l'aide alimentaire

A l'origine : un appel à projets lancé par le secrétaire d'Etat Emir Kir à toutes les associations bruxelloises. «*Parmi les compétences du Ministre Emir Kir, on compte l'urbanisme*», explique Thierry Mercken, directeur de cabinet-adjoint. «*Depuis la législation précédente, le ministre avait à cœur de penser la question de la ville sous l'angle du décroisement institutionnel afin de mener des politiques qui tendent vers plus de transversalité. Comment la planification urbaine peut-elle permettre*

aux citoyens de recréer de la citoyenneté et de la participation sur un mode constructif ? Notre idée était donc de demander à des associations bruxelloises aussi diverses que possible de nous proposer un projet permettant de pousser les citoyens qui n'auraient jamais participé d'eux-mêmes aux espaces de concertation des projets urbanistiques, de nous parler de la ville et de leur manière de remettre les gens en contact avec la réalité bruxelloise.»

Mais si la ville nous réunit, elle crée aussi de l'anonymat et coupe le citoyen du contact avec la nature. Conscient du danger de ne percevoir l'urbanisme que sous l'angle de la pierre, le Ministre Kir avait à cœur de favoriser les initiatives de mise en contact de la population avec la nature. «*Le projet (R)avaler les façades était parfait, à cet égard, se souvient Thierry Mercken, puisqu'il permettait de réintroduire un peu de nature à Bruxelles en verdurisant des espaces urbains et d'attirer l'attention du public sur la précarité, un phénomène qu'une grande ville comme Bruxelles contribue à accentuer.*»

Vertes, les façades !

«(R)avaler les façades est née d'une réflexion au sein de la FdSS», explique Brigitte Grisar, coordinatrice du projet. «*Nous travaillons, via notre Concertation Aide Alimentaire, au soutien d'un secteur qui est souvent très créatif et dynamique mais qui reste, dans l'ensemble, peu connu du grand public. Nous voulions donc saisir l'opportunité offerte par la Région de Bruxelles-Capitale pour donner un coup de projecteur sur une question fondamentale : le droit à l'alimentation pour tous.*» **Mais comment rendre visible l'aide alimentaire ?** Comment proposer une image différente d'un secteur qui s'occupe de la grande détresse sociale ? «*En joignant l'utile à l'agréable, répond Brigitte Grisar, c'est ce qui nous tenait à cœur dans ce projet : planter des fruits, des herbes aromatiques, des plantes dans des lieux de solidarité sociale, une*

manière de mettre en avant, de manière plus créative, des réalités sociales difficiles. »

Au total, ce sont huit associations membres de la Concertation Aide Alimentaire qui se lancent dans l'aventure. « *L'important était de concevoir un projet qui ne soit pas trop lourd à porter par les associations qui sont composées de nombreux bénévoles et qui sont souvent débordées de travail. Nous ne pouvions donc pas installer des potagers, par exemple, qui auraient demandé plus de moyens et un entretien plus conséquent. Mais l'idée de planter notamment des kiwis, de la menthe, des capucines nous permettait de réaliser notre objectif : mettre en avant l'aide alimentaire dans la ville tout en rappelant la nécessité de combiner ce type d'aide avec un souci d'équilibre nutritionnel pour des raisons de santé publique* », explique Brigitte Grisar.

En réunissant des partenaires de secteurs qui ne se connaissent pas à priori - **l'aide alimentaire, l'insertion socioprofessionnelle et le monde du théâtre engagé** - l'objectif du projet était également de **décloisonner ces univers**, de faire le lien entre des acteurs de la scène associative bruxelloise qui ne se seraient peut-être jamais rencontrés autrement. « *De nombreux partenaires au projet ont découvert le secteur très diversifié de l'aide alimentaire, confirme Brigitte Grisar, son dynamisme et sa créativité, mais aussi la diversité des publics.* »

En participant au projet, le collectif théâtral 1984 s'est lancé dans un pari fou : monter en quatre mois, à raison de deux heures de répétition par semaine, une pièce de théâtre avec des personnes qui recourent à l'aide alimentaire. Créé en 1979, le collectif considère que **le rôle des artistes est de contribuer à transformer le monde**. En organisant des ateliers théâtraux avec des personnes qui ne seraient jamais montées sur scène, ces artistes engagés ouvrent un espace de parole à ceux qu'on n'écoute pas ou plus. Leurs créations théâtrales partent chaque fois du vécu des participants. Leur parole est construite à partir de saynètes qui reprennent toutes les règles dramaturgiques pour émouvoir, interpeller et faire réfléchir le public. Mais celui-ci n'est pas cantonné à sa position passive de spectateur puisqu'il est invité à son tour à monter sur scène pour rejouer et - pourquoi pas ? - proposer une alternative aux scènes qu'il vient de découvrir. Avec le collectif 1984, aucun monde ne reste une île.

Dix euros de trop ? Pas de colis !

Le 21 juin 2012, lors de la présentation au Centre Communautaire Maritime de Molenbeek, les acteurs et le public, à savoir professionnels du travail social, de l'insertion socioprofessionnelle, du secteur de la santé, représentants politiques et bénéficiaires de l'aide alimentaire, étaient rassemblés autour d'une même question : **comment assurer à tous la possibilité de subvenir aux**

besoins alimentaires et aux droits sociaux les plus fondamentaux ?²

Le collectif et les acteurs bénéficiaires de l'aide alimentaire ont fait découvrir, par petites touches, différentes facettes de leur quotidien : la violence du monde du travail, l'embarras envers l'entourage (comment oser avouer qu'on va chercher un colis alimentaire plusieurs fois par mois pour soulager un budget peau de chagrin ?), la difficulté d'élever des enfants qui doivent grandir dans une société de surconsommation alors qu'ils sont privés de tout, ... « *Dans la pièce, le personnage principal utilise la moitié de sa prime de licenciement pour acheter un GSM dernier cri à sa fille pour qu'elle soit comme les autres enfants de l'école* », raconte Brigitte Grisar. « *C'est assez bien observé et ça nous incite aussi à réfléchir à la pression à laquelle les bénéficiaires de l'aide alimentaire sont soumis.* »

Thierry Mercken se souvient, quant à lui, « *d'une saynète dans laquelle un des personnages se voit refuser un colis alimentaire parce que ses revenus du chômage dépassent le plafond de 10 euros. C'était émouvant de se rendre compte combien un système voué à aider les gens dans la plus grande détresse peut, par les limites qu'il est contraint de respecter, également exclure, même si c'est de façon tout à fait involontaire* ». Une manière de nous inciter à ne pas perdre de vue que la crise économique et financière ne doit pas nous pousser à mettre en place des contrôles qui, s'ils peuvent s'avérer nécessaires, ne sont pas sans répercussions sur le vécu des bénéficiaires.

Et Brigitte Grisar d'enchaîner en évoquant l'humour et la force avec laquelle des personnes, via l'outil théâtral, ont été en mesure d'évoquer un quotidien difficile. « *J'ai été très touchée de voir comment ces acteurs d'un jour sont parvenus à communiquer au public la complexité de leur situation. En nuances et avec un humour décapant. C'était une belle façon de parler avec légèreté et dignité de questions graves.* »

Pour en savoir plus

- **Sur (R)avaler les façades**
www.brusselsurbansensibilisationproject.be
www.fdss.be/index.php?page=facades-vertes&hl=fr
- **Sur la politique d'urbanisme à Bruxelles**
www.urbanisme.irisnet.be

« Comment donner une image différente de l'aide alimentaire, comment la rendre visible? »

(R)avaler les façades

1 Bruxelles-capitale compte plus de 27 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, selon L'Observatoire du social et de la santé.
2 Lire à ce sujet « L'accès aux droits sociaux fondamentaux », Bruxelles Informations sociales n°161, juin 2010. www.cbcs.be

(R)avaler les façades





- ❶ C'est l'heure de la plantation au restaurant social Les Uns Et les Autres
- ❷ Sacs de terreau et plantes... prêts à égayer les façades
- ❸ Le Début des Haricots asbl anime un atelier dans le cadre du projet (R)avaler les façades
- ❹ La façade du restaurant social Snijboontje se prépare à sa mise au vert
- ❺ L'épicerie sociale Amphora ajoute aussi sa note verte...



(R)avaler les façades

L'AIDE ALIMENTAIRE, SOUS DIVERSES FORMES

Si l'aide alimentaire ne permet pas de répondre à tous les besoins des personnes souffrant de pauvreté, elle peut soulager un budget étriqué sous la forme d'un colis alimentaire par semaine, d'une offre de repas équilibrés à prix modeste ou encore d'épicerie sociale où l'on peut faire ses emplettes pour un prix inférieur aux prix du marché. Est-il nécessaire de rappeler combien la fin du Programme européen d'aide alimentaire (PEAD) menace ce secteur déjà très fragile ? Or si la crise économique et financière persiste, comme semblent le montrer les indicateurs économiques en berne, les associations de l'aide alimentaire pourraient bien être sollicitées par de nouveaux publics. Aperçu de diverses formes que peut revêtir l'aide alimentaire.

Les colis alimentaires, porte d'entrée au travail social ?

Jette, commune du nord de Bruxelles. A quelques pas de la place du Miroir, au bout d'une longue rue calme se trouve le Centre d'Entraide de Jette. Seules quelques affiches sur la vitre annoncent la palette de services qu'on offre, ici, aux personnes en difficulté matérielle. Si on lève la tête, on remarque du chou, du cerfeuil et de l'origan qui ornent les fenêtres. Une touche de gaieté qui n'a pas manqué d'attiser la curiosité des voisins. Visite d'une structure de distribution de colis alimentaires.

ASBL privée créée en 1971, le Centre d'Entraide de Jette fonctionne comme une maison de quartier. « Nous accueillons tous les Jettois en difficulté », explique Paul Van Zuylen, assistant social et coordinateur du service animation pour les enfants. « Quand leurs problèmes dépassent nos compétences, nous les renvoyons vers les services sociaux adéquats. L'important est de leur apporter une réponse rapide. » Le Centre d'Entraide propose un service d'aide ménagère pour aider les personnes âgées à rester à leur domicile, un magasin d'économie sociale qui vend des vêtements de seconde main tout en formant des personnes à la vente et à l'entretien. Il propose aussi une école de devoirs pour les enfants de 6 à 20 ans, des animations pendant les vacances scolaires et des cours de français langue étrangère et d'alphabétisation.

« Nous fonctionnons avec de nombreux volontaires. Sans eux, nous ne pourrions assumer toutes nos tâches. Souvent il s'agit de personnes qui ont bénéficié d'une aide et qui s'impliquent ensuite dans notre structure », constate Paul Van Zuylen.

Des colis en appoint

L'incapacité de s'acheter à manger est souvent l'occasion pour les personnes en difficulté de frapper à la porte du Centre. Créé dans les années septante, en réponse à un besoin qui se faisait déjà sentir, le service alimentaire assure une fois par semaine la distribution de colis à quelque 325 personnes par mois, soit entre 80 à 100 familles. « Depuis que nous existons, nous connaissons un besoin important en matière d'aide alimentaire mais ces dernières années, la demande a explosé et nous ne parvenons plus à y répondre. » Le Centre d'Entraide distribue chaque mardi après-midi des colis de nourriture. Ceux-ci ne sont pas préparés à l'avance afin de laisser à chaque famille le choix de remplacer, par exemple, la viande de porc par une conserve de poisson. L'association est tenue par une charte de traçabilité et de durabilité des denrées distribuées. Si un produit est donné à des fins de distribution rapide, le fournisseur établit une attestation mentionnant que ces denrées ne sont plus vendables mais restent tout à fait consommables.

Le Centre d'Entraide de Jette s'approvisionne auprès de deux sources principales : d'une part, la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant lui procure des denrées provenant du PEAD, de dons de l'industrie alimentaire et de la grande distribution ; d'autre part, des achats sont effectués par le Centre grâce aux bénéfices de son magasin de seconde main ou aux dons des particuliers. Achats qui permettent, par exemple, de pouvoir offrir régulièrement des légumes frais.

« Nos colis ne suffisent pas pour nourrir une famille pendant une semaine », regrette Paul Van Zuylen. **Ce sont, tout au plus, un appoint pour soulager le budget des personnes en difficulté. Mais c'est nécessaire car nous connaissons des cas de**

personnes qui ont réellement faim aujourd'hui à Bruxelles.» **L'équilibre alimentaire est également un souci pour le Centre.** « Nous leur suggérons d'acheter certains aliments pour compléter les colis et protéger leur santé, ajoute le coordinateur, cela fait partie de notre travail d'accompagnement. »

Une évolution dans le public des bénéficiaires

Depuis quelques années, Paul Van Zuylen remarque une évolution inquiétante du public qui s'adresse au Centre d'Entraide. « Habituellement, nous aidions des personnes dont les revenus étaient inférieurs au seuil de pauvreté comme des petits retraités, des malades, des chômeurs de longue durée. Or, ces derniers temps, on trouve parmi les personnes qui s'adressent à nous des couples qui travaillent tous les deux et qui pourtant ne s'en sortent pas. La hausse substantielle des loyers et de l'énergie pèse lourdement sur les ménages. Et face aux sollicitations des sociétés de crédit, il n'est pas rare de voir des gens asphyxiés par les dettes. » Autre public extrêmement précarisé : les sans-papiers et les personnes en cours de régularisation qui, hormis l'aide médicale d'urgence, ne bénéficient d'aucune aide. Bien qu'insuffisants, les colis alimentaires sont tout simplement vitaux pour eux.

Malgré les dons de particuliers et d'écoles de la commune de Jette qui organisent une collecte chaque année, le Centre d'Entraide dépend fortement du PEAD. **« Sans ce programme, nous ne voyons tout simplement pas comment notre service alimentaire pourrait continuer à fonctionner »**, s'inquiète Paul Van Zuylen. « Que se passera-t-il à partir de 2014 ? » Et l'assistant social d'en appeler à une plateforme des ONG et associations de l'aide alimentaire pour **« faire pression auprès de nos gouvernements mais aussi auprès des Etats qui s'opposent à l'aide alimentaire européenne »**.¹

Du chou aux fenêtres, pour le sourire

Secteur peu connu du grand public, l'aide alimentaire traîne souvent une image misérabiliste. Le projet (R)avaler les façades venait donc à point pour lancer une autre dynamique dans le quartier. « La file du mardi après-midi qui s'allonge sur le trottoir est parfois source de tension dans le quartier, témoigne le coordinateur, les gens sont énervés et on peut les comprendre. C'est difficile de garder sa dignité quand on est contraint de demander de l'aide pour se nourrir. Nous étions enthousiastes à l'idée de participer à ce projet car nous tenions vraiment à ajouter une dimension festive et symbolique à l'aide que nous apportions aux plus démunis », se rappelle-t-il. Opération réussie, semble-t-il. Sans prétention de changer le monde, le défilé de chou, origan, cerfeuil... qui s'étale sur les rebords des fenêtres du bâtiment a suscité curiosité et commentaires positifs. « C'est très agréable d'entendre les voisins nous faire remarquer qu'ils apprécient la touche de verdure dans la rue. Un moyen simple d'apporter un peu de gaieté dans une réalité sociale qui menace encore de s'aggraver... ».

Les Uns et Les Autres : plus qu'un restaurant social

Molenbeek-Saint-Jean. A quelques pas de la place communale et de l'artère commerciale populaire, la chaussée de Gand, le visiteur curieux ou initié peut lire, sur la grille, l'écriteau suivant : Les Uns et Les Autres, restaurant. Trois gigantesques pots de fleurs trônent fièrement devant la façade, signe de la participation du restaurant social au projet (R)avaler les façades. Les pluies récentes ont fait fleurir les capucines qui s'élancent le long des grilles, escaladent les murs. Une petite cour comprend quelques tables et parasols bordés par des rosiers et des pruniers en ce mois d'août clémente. Au fond, un petit jardin-potager où poussent des herbes aromatiques (roquette, menthe, ...) utilisées en cuisine. À droite, une porte. Déjà les clients affluent. Il n'est pas encore midi.

À l'intérieur, les préparatifs vont bon train en salle et en cuisine. Bientôt le restaurant servira le plat du jour. C'est vendredi et tradition oblige, ce sera du poisson : filet de dorade à la florentine sur son nid d'épinards, à la purée parfumée à la coriandre. Pour dessert, des pêches à la Condé. Car, si Les Uns et Les Autres est un restaurant social, c'est avant tout « un lieu de restauration. On tenait donc à un certain décorum », explique Olivia P'tito, administratrice-déléguée, à l'origine du projet. **« Quand on vient chez nous, on vient au restaurant. C'est une fête, un moment pour se retrouver, se faire plaisir. D'ailleurs, les clients font attention à leur tenue. »**

Un des objectifs du restaurant est d'offrir à des publics mixtes vivant dans le quartier et ailleurs un menu allant de 3,50 € pour les personnes émergeant au CPAS, à 4,50 € pour les chômeurs. Les autres clients paient 8,00 €. Un tarif tout à fait raisonnable pour une formule « potage, plat principal et dessert » dont les clients s'acquittent discrètement à la caisse via un système de carte qui permet de déterminer le prix. Depuis peu, le restaurant dispose d'une sandwicherie et d'un service traiteur.

« Le plus gros de notre travail consiste à instaurer la convivialité », explique André Vande Perre, coordinateur de Les Uns et Les Autres. « Nos clients sont pour la plupart des personnes isolées. Certes, elles ont des problèmes financiers mais pas uniquement. Elles souffrent surtout d'isolement et ici, elles viennent retrouver des amis. Certains clients sont même extérieurs au quartier. Ils se préparent pour venir chez nous. C'est un moment important. Pour certains, c'est même parfois le premier bonjour de la journée. Mais on compte aussi des artistes, des travailleurs des environs, des jeunes... Parfois, il y a des tensions mais c'est normal quand on réunit ainsi autant de personnes d'origines diverses. C'est souvent un problème de communication. »

Pousser la porte du restaurant Les Uns et Les autres n'est pas une démarche anodine. Trop souvent, l'image d'un restaurant social reste associée à un espace un peu minable où l'on sert de la nourriture de faible qualité. « Quand les gens entrent ici pour la première fois, ils sont émerveillés. Ils ne se sentent pas dans un restaurant social. Le service est le même qu'ailleurs. On y tient beaucoup, ajoute André Vande Perre. »

« Bien qu'insuffisants, les colis alimentaires sont tout simplement vitaux »

(R)avaler les façades

Un espace d'insertion socioprofessionnelle

L'autre caractéristique de l'asbl est d'être un **espace d'insertion socioprofessionnelle et de formation par le travail**. Les deux principales formations proposées : commis de salle et commis de cuisine (en plus d'une formation comme technicien de surface et assistant administratif). « *Les gens qui viennent se former chez nous sont souvent envoyés par le CPAS via le programme de transition professionnelle (PTP) ou l'article 60* », explique André Vande Perre. « *Et si on a déjà eu quelques cas de personnes à qui cette formation ne convient pas, dans l'ensemble, elles restent chez nous entre un et deux ans. Elles apprennent un métier mais acquièrent aussi des compétences en matière de savoir-être et de communication avec les clients.* »

Les Uns et Les Autres mène également un **travail d'éducation au goût**. Aussi bien auprès de ses clients que de ses apprentis. « *Nos clients nous disent souvent : 'Ils ne sont pas cuits, vos légumes !', s'amuse André Vande Perre. On saisit alors cette occasion pour expliquer que des légumes al dente gardent toutes leurs vitamines. Et que des portions raisonnables permettent de manger tout en soignant sa santé. Nous résistons aussi aux nombreuses demandes de mettre de la mayonnaise et du ketchup à table.* »

Pour les personnes en formation, l'**éducation alimentaire** est également importante. « *Nous constatons que beaucoup de personnes en parcours d'insertion professionnelle ne déjeunent pas le matin. Or leur travail est très physique. Nous organisons des petits déjeuners Oxfam pour leur apprendre à intégrer ce premier repas de la journée dans leur quotidien. Nous organisons également des séances pédagogiques avec une nutritionniste. Pour une personne diabétique, c'est important de se rendre compte qu'un simple croissant, c'est une demi tasse de sucre ! Mais cela prend beaucoup de temps avant qu'une personne change ses habitudes* », note Olivia P'tito. Une fois par an, les clients et le personnel sont invités à évaluer les menus et le service en général, mais aussi à proposer de nouvelles recettes.

Cuisiner des aliments de qualité et bien manger, ce sont des actes gratifiants et fédérateurs qui réunissent les gens divers autour d'un même plaisir. **Dans un quartier de Molenbeek qui concentre les difficultés sociales, il faut inventer au quotidien les modalités du vivre ensemble.** « *Nos menus permettent à tout le monde de manger. On cuisine le porc mais on propose toujours des alternatives aux personnes qui n'en mangent pas. La viande est halal et on sert du vin ou de la bière afin de respecter toutes les traditions alimentaires et n'exclure personne* », précise André Vande Perre.

Des capucines qui s'enroulent autour de la grille

« *A la première présentation du projet (R) avaler les façades, se rappelle Olivia P'tito, nous avons immédiatement vu l'occasion de créer un réseau entre les associations participantes. Nous ne nous valorisons pas suffisamment. C'est très vrai pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Pourtant, nous faisons partie de la solution pour les personnes qui ont besoin de retrouver un sens à leur vie, de recréer du lien.* » Pour faire découvrir le projet aux clients du restaurant, des petits mots ont été déposés sur la table et des annonces ont été faites au micro. Le 21 juin, des clients, des membres du personnel du restaurant ainsi que des acteurs communaux et

associatifs de Molenbeek ont assisté à la présentation du projet (lire à ce sujet « *Les kiwis poussent aussi à Bruxelles* », pp.2-3).

Si dans un restaurant social comme Les Uns et Les Autres, la fin du PEAD ne se fera pas sentir directement², les répercussions seront pourtant réelles. « *Nous n'avons pas droit aux denrées du PEAD parce que nos clients proviennent de divers horizons et qu'ils ne sont pas tous en situation précaire. Toutefois, nous nous fournissons deux fois par semaine auprès de la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant (dans les stocks de denrées provenant d'autres sources que le PEAD, telles que la grande distribution, les boulangeries, etc.), en plus d'une grosse commande mensuelle, explique le coordinateur du restaurant social. Et si nous avions une camionnette, nous recourrions encore plus à ses services. Or si la banque alimentaire venait à perdre les stocks d'intervention de l'Union européenne, elle serait amenée à restreindre l'accès à des associations comme la nôtre pour, - et ce serait logique -, continuer malgré tout à soutenir les associations qui travaillent avec les publics les plus précarisés.* » Concurrence des misères comme une des conséquences possibles de la fin du PEAD.

La chasse au gaspi, une solution pour l'aide alimentaire ?

Comment, dès lors, anticiper la fin du PEAD ? Deux initiatives parlementaires sont en discussion sur la table de la majorité wallonne et bruxelloise (déposée, entre autres, par Olivia P'tito au Parlement bruxellois et par, entre autres, Malika Sonnet au Parlement wallon) : elles proposent de prévoir dans le permis d'environnement d'un supermarché l'obligation pour celui-ci **d'offrir ses invendus encore consommables à une association d'aide alimentaire**. Quand on sait que plus de 9000 tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année dans toute l'Union européenne, il s'agit là sans doute d'une piste intéressante. Mais cela suffira-t-il ? Sans doute pas. Par ailleurs, cette évolution demandera un développement par les pouvoirs publics de moyens logistiques nécessaires pour permettre aux associations de faire la tournée des enseignes de la grande distribution et de l'hôtellerie de luxe. « *Bruxelles est une ville qui regorge d'institutions internationales et européennes, remarque Olivia P'tito, et qui compte aussi bon nombre d'hôtels et de restaurants de collectivité qui jettent des quantités incroyables de nourriture. En respectant scrupuleusement la chaîne du froid et sous le contrôle de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA), pourquoi ne pourrait-on pas réfléchir à une manière efficace de réconcilier le Bruxelles international avec le Bruxelles de ses habitants touchés par la crise ?* »

1 La Concertation Aide Alimentaire, mise sur pied par la FdSS, à laquelle participe le Centre d'Entraide de Jette réalise, en partie, ce travail de lobbying auprès des responsables politiques, en collaboration avec des associations et des réseaux européens d'aide alimentaire.

2 Initiative de la Mission locale de Molenbeek, Les Uns et Les Autres a été lancé en 2004. Le restaurant, reconnu en tant qu'entreprise d'économie sociale, et les différentes actions engagées, bénéficient de diverses formules de subventionnement (COCOF, ILDE, FIFI), du CPAS et de la commune de Molenbeek.

Un avenir encore incertain



« LE PEAD EST LA VICTIME de l'absence de politique sociale européenne »

François-Xavier Simon est rédacteur en chef d'Agra Europe¹, une agence d'information agro-économique située à Bruxelles et à Paris, qui publie une revue spécialisée dans les questions agricoles. Fin observateur de la Politique Agricole Commune (PAC) dont relève le PEAD, il décode les enjeux communautaires qui se cachent derrière la décision de mettre fin au Programme alimentaire européen. Et conclut que l'Europe sociale n'est pas une priorité pour les Etats Membres. Entretien.

BIS : Qu'est-ce qui a motivé l'Allemagne à lancer une procédure auprès de la Cour de Justice de l'Union Européenne visant l'annulation du Programme d'aide aux plus démunis (PEAD) ?

François-Xavier Simon : Je ne suis pas dans le cerveau d'Angela Merkel mais, apparemment, ce sont des raisons strictement budgétaires qui ont motivé l'initiative de la République fédérale, soutenue par cinq autres pays (Suède, Danemark, Royaume-Uni, Pays-Bas et République tchèque). Il faut noter qu'en matière de Politique Agricole Commune (PAC), **les Allemands sont des contributeurs importants, mais des contributeurs perdants.** Autrement dit, pour chaque euro que l'Allemagne verse au budget de la PAC, elle ne reçoit que 70 cents en retour. Il est donc clair qu'en matière agricole, leur volonté est de limiter au maximum les dépenses. Et comme le PEAD est financé par le budget de la PAC, il est dans le collimateur des Allemands. L'argument social ne les a pas arrêtés le moins du monde. **Pour l'Allemagne, c'est à chaque pays de s'occuper de ses pauvres** ; la République fédérale estime qu'elle n'a pas à financer une action sociale qui relève des Etats membres, et ne participe d'ailleurs pas au Programme.

Quels pays bénéficient du PEAD ?

Actuellement, quelque 20 Etats membres participent au PEAD. En tête : **l'Italie, la France et l'Espagne** qui sont des grands pays en termes de taille et de PIB. Parmi les nouveaux entrants, pas mal de pays tirent également un grand bénéfice du Programme. C'est le cas par exemple de certains pays de l'Europe

de l'Est tels que la Pologne qui ont besoin, de manière encore plus importante, de l'aide alimentaire. Il faut toujours partir du principe que ce qui fait fonctionner l'Union européenne, c'est la calculette. Ensuite, on enrobe les décisions politiques de principes et de grandes idées. Mais en réalité, chaque Etat membre en arrive toujours sur le coup d'une heure du matin, à la fin des négociations, quand le compromis

se dégage, à sortir les tableaux Excel pour calculer ce qu'il retirera de la mesure. On n'y échappe pas.

Comment se fait-il que l'Allemagne bénéficie si peu de la PAC ?

Les Etats membres participent à la PAC selon leur PIB. La PAC, qui constitue tout de même presque 50% du budget de l'Union européenne, est la politique communautaire la plus importante. Et de même que l'Allemagne est contributrice nette au budget de l'Union dans son ensemble, elle est également contributrice nette

«Ce qui fait
fonctionner l'Union
européenne, c'est
la calculette»

suite page 20

Un avenir encore incertain

à la PAC, et par conséquent, au PEAD. Il existe sans doute des actions communautaires où l'Allemagne est bénéficiaire mais en ce qui concerne la PAC, elle donne visiblement plus qu'elle n'en retire.

Comment expliquer le soutien des autres pays tels que la Suède, voire même l'acharnement, à faire disparaître un programme dont le budget n'est pas si élevé ?

D'un point de vue philosophique, les Allemands utilisent un argument qui peut se défendre : **l'Europe n'a pas à donner dans le social. Le social et le fiscal sont les deux mamelles de la souveraineté nationale sur lesquelles les Etats sont en général très frileux.** Initier une véritable politique sociale européenne reviendrait aussi inéluctablement à s'attaquer aux questions fiscales. Et là, tous les pays d'Europe du Nord sont réticents, pas uniquement l'Allemagne. Un des arguments qui est souvent avancé, c'est que le PEAD relève de la politique sociale bien plus que de la politique agricole. **L'évolution récente du Programme ne leur donne pas tort** ².

Aux Etats-Unis, par exemple, la logique est totalement inverse. Les « **food stamps** ³ », qui servent aux plus démunis, aux écoles, etc., constituent 80% du budget agricole fédéral. C'est énorme. Les Américains conçoivent cette politique comme un moyen de soutenir leurs agriculteurs puisque le pouvoir fédéral leur rachète de la nourriture - américaine bien sûr - pour la redistribuer sous forme de tickets alimentaires aux plus pauvres et à la collectivité. Cela se justifie tout à fait. L'Europe, elle, n'a pas du tout choisi cette voie.

L'Europe repose tout de même sur le principe d'une collaboration entre Etats membres, les plus forts soutenant les plus faibles. La fin du PEAD ne marque-t-elle pas la victoire de l'égoïsme national sur la solidarité européenne ?

Le problème est bien là et c'est un problème récurrent depuis des dizaines d'années. Chaque pays veut tirer son épingle du jeu. Et en la matière, il ne faut pas blâmer les Allemands car les Français, les Belges, les Italiens ne font pas preuve de plus de solidarité ! Je ne m'explique d'ailleurs pas, pourquoi les Français ont tellement milité en faveur du PEAD. Leur intervention a été déterminante. Ils se sont battus comme des lions - et la bataille a été rude, je peux vous le dire - alors que la France est parfaitement capable d'assurer son propre programme d'aide alimentaire au niveau national. Peut-être s'est-elle dit que l'Europe se devait d'être plus généreuse envers les plus faibles, mais j'en doute. En tout cas, la négociation a été difficile et les Français sont malgré tout parvenus à négocier un compromis avec l'Allemagne. Ce n'était pas gagné d'avance !

Quelles sont les pistes d'avenir du PEAD ? Quels échos ressortent des négociations ?

Le dernier document de négociation financière évoque qu'en cas de survie du PEAD, celui-ci pourrait soit être transféré dans la **rubrique cohésion sociale** (DG Emploi et Affaires sociales) - c'est la **position que défend d'ailleurs la Commission** -, soit être maintenu dans la rubrique ressources naturelles (autrement dit la DG Agri), soit encore dans la rubrique citoyenneté. C'est une compétence assez récente. La dernière possibilité, c'est sa suppression pure et simple. Ce n'est pas encore totalement exclu...

Une autre piste serait de relier l'aide alimentaire avec la politique que mène par exemple la DG Santé et Consommation (Sanco) contre le gaspillage alimentaire.

Le gaspillage de la nourriture est un sujet dont on commence beaucoup à parler dans les instances européennes. On prend conscience de l'immense gâchis. Dans ce contexte, cela aurait

du sens de mettre ces deux politiques en rapport. Cela montre que **la Commission recherche clairement une manière de relancer ce programme qu'elle ne veut absolument pas abandonner.** Confrontée à la minorité de blocage qui s'oppose au renouvellement du PEAD depuis maintenant plusieurs années, la Commission a clairement dû s'engager à ne plus prendre d'initiatives permettant de financer ce programme. C'est

un des points issus de la négociation entre la France et l'Allemagne.

Autre piste possible : le **Fonds d'Ajustement à la Mondialisation** qui a été lancé sous le précédent cadre financier de 2007-2013. Son objectif est de financer la reconversion des travailleurs licenciés lors de la délocalisation d'une entreprise. Là aussi, les mêmes Etats membres qui s'opposent au PEAD, s'opposent à ce fonds. L'époque actuelle veut que le social ne soit pas très en vogue auprès des pays riches.

Dans le cadre d'un nouveau PEAD intégré dans la politique de cohésion sociale, quel lien garderait-on avec l'agriculture ?

Les Allemands notamment ont défendu l'idée que, dans la mesure où le PEAD servait à éponger les stocks, il relevait de la PAC. Si les stocks ne sont plus en mesure de fournir les denrées alimentaires destinées aux plus démunis, le lien avec la PAC disparaît. Et sa dimension sociale devient en conséquent prépondérante. Quel sens cela a-t-il encore de le maintenir au sein de la DG Agri ?

«L'Allemagne est le plus gros contributeur de la PAC»

Comment le continent le plus riche parvient-il à avoir autant de pauvres d'un côté ; et de l'autre, des agriculteurs qui se plaignent de ne pouvoir vivre de leur métier ?

Le fil entre ces deux extrêmes, **c'est la politique libérale que l'on mène depuis des années.** Un point de réforme envisagé de la PAC serait de donner plus de pouvoir aux organisations d'agriculteurs afin de leur permettre de mieux s'organiser et de mieux se faire entendre. Face à la grande distribution, par exemple, qui tente de réduire le plus possible la marge bénéficiaire des producteurs pour s'attirer des clients grâce à une politique de prix de plus en plus bas. Là, aussi, on constate de nouveau que ce sont les mêmes Etats membres qui contestent cette mesure. Ce sont les Danois, les Suédois, les Britanniques qui défendent chaque fois une position libérale de **libre concurrence.** C'est un état d'esprit qui m'échappe sans doute mais qui correspond à une véritable sensibilité idéologique. Il faut dire que leurs organisations agricoles sont extrêmement bien organisées et redoutables d'efficacité. Pourquoi ces pays offriraient-ils aux Français ou aux Italiens qui sont moins bien structurés la possibilité de s'organiser et de les concurrencer ?

Depuis plusieurs années, vous suivez de près la politique agricole communautaire. Qu'est-ce que la fin du PEAD nous apprend sur le projet européen ?

Je constate avec regret qu'il n'y a pas de politique sociale en Europe. L'aide alimentaire ne consiste pas à nourrir les gens, mais à entamer un travail social. Et là, il faut bien en conclure que les Etats membres de l'Union ne sont pas prêts à lâcher des compétences aussi essentielles que le social et le fiscal au profit

d'une politique européenne commune sur laquelle ils auront, par définition, moins d'emprise. **La PAC est la seule vraie politique commune.** La deuxième politique européenne conséquente est celle dite de cohésion sociale, au profit des Etats membres ou des régions les plus défavorisés. Et les Allemands trouvent sans doute qu'on en fait déjà assez avec le fonds de cohésion sociale. La lutte contre la pauvreté doit rester, selon eux, une prérogative nationale.

** Interview réalisée par Nathalie Delaleeuwe, CBCS asbl, juillet 2012, à Bruxelles.*

1 www.agrapresse.fr/

2 « A l'origine, le PEAD a été conçu pour aider nos concitoyens plus démunis à soulager leurs contraintes budgétaires, précise F.-X. Simon, mais aussi pour fourguer les stocks excédentaires de denrées alimentaires et réguler ainsi les marchés. À l'époque, il était évident que c'était une bonne idée de récupérer toute cette nourriture au lieu de la jeter. Mais le PEAD ne devait pas conduire à une politique sociale digne de ce nom ».

3 Timbres alimentaires nominatifs, passés à un système électronique sous forme de carte bancaire depuis 2004.

« Il n'y a pas de politique sociale en Europe »



FIN DU PEAD ?

Les Banques Alimentaires s'inquiètent

Acteur central de l'aide alimentaire, les Banques Alimentaires envisagent d'un œil très inquiet la fin du PEAD. Président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires (FBBA), Jean-Marie Delmelle nous livre ses préoccupations et quelques pistes d'avenir. Entretien.

Bis : En quoi le PEAD est-il important pour les Banques Alimentaires ?

Jean-Marie Delmelle : L'Europe compte des Banques Alimentaires dans plus d'une vingtaine de pays. Rien qu'en Belgique, il y a **neuf Banques Alimentaires, soit une par province**. La Fédération Européenne des Banques Alimentaires (FEBA) que j'ai présidée pendant 6 ans (NDLR : son mandat s'est terminé en mai 2012) a toujours été très attentive au PEAD puisque les denrées collectées par nos membres proviennent pour la moitié du programme européen, avec des variantes selon les Etats membres. **Les Banques Alimentaires en Belgique reçoivent 50% de l'aide alimentaire de l'Europe**, pour 25% en France, mais pour 80 à 90% en Hongrie et en Pologne. Le PEAD distribue également ses ressources à d'autres organisations comme, par exemple, la Croix-Rouge ou les CPAS (en Belgique). Nous ne sommes donc pas les seuls à en bénéficier.

Nous comblons le reste de l'aide alimentaire par d'autres sources d'approvisionnement auprès des **grandes entreprises agroalimentaires**, de la grande distribution, et dans une mesure plus négligeable d'un point de vue quantitatif mais importante pour l'équilibre nutritionnel, **les produits frais et donc hautement périssables récoltés à la fin du marché matinal** (ou « criées »).

Craignez-vous la fin du Programme d'aide aux plus démunis ?

Selon les informations communiquées de manière non-officielle par la commission européenne dans le cadre de ses travaux pour la création d'un nouvel instrument pour remplacer le PEAD, le budget devrait s'élever à 2,5 milliards d'euros sur 7 ans, soit **environ 357 millions d'euros par an à la place des 500 millions d'euros dont le PEAD bénéficiait depuis 2009**. Il y a deux ans, la Commission européenne avait estimé qu'il fallait 620 millions d'euros par an pour que le PEAD puisse répondre à la crise. Or le mot d'ordre généralisé dans les institutions européennes est : « *il faut faire des économies !* ». Le Parlement européen va plus que probablement demander qu'on prévoie un budget plus réaliste, vu la gravité de la crise. Mais au final, c'est le Conseil des ministres qui tient les cordons de la bourse.

« Nous craignons que l'aide alimentaire ne perde en efficacité »

Outre la baisse budgétaire conséquente, il est également question que le nouveau programme s'inscrive

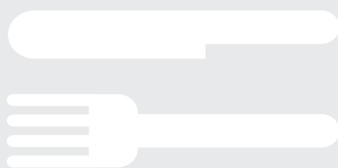
dans le cadre des politiques sociales européennes. Qu'en pensez-vous ?

Il serait question de lier l'aide alimentaire à d'autres programmes sociaux tels que le logement, l'alphabétisation, la formation, ... L'aide alimentaire se résumerait alors à une des dimensions de la politique de cohésion sociale de l'UE. Pour nous, cette évolution ne va pas dans le bon sens car nous redoutons que l'aide alimentaire ne soit noyée parmi d'autres mesures et ne perde en efficacité. Par contre, nous pouvons très bien imaginer que

* Interview réalisée par Nathalie Delaleuwe, CBCS asbl, août 2012, à Bruxelles.

BANQUE ALIMENTAIRE BRABANT VOEDSELBANK

«Pouvoir manger
est un droit
fondamental sans
lequel aucun
autre droit ne
peut être réalisé»



certains Etats membres accueillent cette évolution de manière positive car cela leur permettrait de renforcer leurs politiques sociales tout en ne devant pas assumer clairement devant leur opinion publique le fait qu'une partie de la population ne mange pas à sa faim.

Du côté des Banques Alimentaires belges, nous serions plutôt partisans d'un programme de distribution de nourriture accompagné de formations à la lutte contre le gaspillage, à la gestion du budget du ménage, de cours de cuisine, etc. Et ce, dans le but d'utiliser au mieux le peu de ressources alimentaires dont on dispose et d'éviter le gaspillage.

Pourquoi la nourriture est si importante et pourquoi faut-il préserver cette approche ? Après tout, on pourrait très bien défendre l'idée qu'un logement décent à prix raisonnable soulage autant le budget des plus démunis ?

Pouvoir manger est un droit fondamental sans lequel aucun autre droit ne peut être réalisé. C'est **un préalable à d'autres programmes sociaux** qui peuvent suivre mais jamais précéder

l'aide alimentaire. La nourriture est un préalable à tout : on peut difficilement demander à des personnes de suivre un cours d'alphabétisation le ventre vide !

Comment les Banques Alimentaires belges comptent-elles compenser la baisse de l'aide européenne ?

Heureusement, pour 2012 et 2013, nous bénéficions d'une période de transition qui nous laisse un peu de temps pour nous organiser. Cependant, d'une part, les entreprises agroalimentaires et la grande distribution nous donnent de moins en moins de denrées, sans doute en raison d'une amélioration de la chaîne de production et de la gestion des stocks ; d'autre part, les collectes ne fonctionnent plus aussi bien que par le passé. Si le PEAD diminue fortement, il ne restera plus grand-chose et **ce sera probablement aux Régions de pallier les déficiences** avec toutes les disparités entre les trois entités fédérées que cela suppose. Nos responsables politiques étudient la question, ils nous sollicitent pour avoir notre point de vue sur la situation et sur nos modes de fonctionnement. Mais vu l'état des connaissances dont on dispose concernant le nouveau programme, ils ont beaucoup de mal à se positionner...

suite page 24

encore incertain

La mise en place d'initiatives locales de production alimentaire (filières d'économie sociale) ne constitueraient-elles pas une alternative ? Une manière de répondre au problème tout en créant une plus grande autonomie alimentaire ?

Les initiatives locales du producteur au consommateur seront sans doute développées à l'avenir et c'est une bonne chose ; mais en l'état actuel, je suis sceptique quant à leur capacité de faire face à la crise dans laquelle nous nous trouvons. Sans parler de nouveaux types de difficultés que cela risque de générer, telles que la nécessité d'assurer un contrôle sanitaire dans des petites structures éparpillées sur le territoire, les problèmes de concurrences déloyales dans certains pays, etc.

Une autre piste, que nous jugeons plus intéressante, est celle que développe depuis quelques temps la Commission européenne : la lutte **contre le gaspillage alimentaire**. Il existe effectivement des tonnes de nourriture à récupérer¹.

Les Etats-Unis ont opté pour une autre politique en matière d'aide alimentaire. Ils la considèrent d'ailleurs comme une mesure sociale primordiale...

Le système de couverture sociale américain est très différent du nôtre, mais leur programme d'aide alimentaire est remarquable. Il se décline d'ailleurs au niveau fédéral, mais aussi des Etats et des 'counties'. N'oublions pas que c'est dans ce pays que les premières Banques Alimentaires ont été créées. Selon leur situation de revenus et la composition du ménage, **les bénéficiaires reçoivent**



des food vouchers² avec lesquels ils peuvent faire leurs courses dans le supermarché de leur choix. Pour ne pas stigmatiser les gens, on leur distribue une carte de crédit, identique à d'autres, avec le montant accordé. On respecte ainsi leur dignité. Parallèlement, les Banques Alimentaires américaines organisent une série de formations en lien avec la nourriture (comment cuire son pain, préparer les restes, faire ses courses, ...).

Quelles sont vos perspectives de lobbying pour les mois à venir ?

La Fédération Européenne des Banques Alimentaires se réunit à la 'rentrée' pour définir une position commune. Nous comptons beaucoup sur le Parlement européen qui, toutes couleurs politiques confondues, a soutenu à une écrasante majorité le PEAD.



Il existe 9 Banques Alimentaires en Belgique qui existent depuis 25 ans et qui ont collecté en 2011 :

- 13.385 tonnes de nourriture dont 55,5% du PEAD, 23,5% de l'industrie, 12,5% de la distribution, 6% des collectes et 2,5% des criées ; soit une valeur marchande estimée à 2,75 euro le kilo de nourriture ;
- 117.440 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire offerte par les Banques Alimentaires ;
- Les Banques Alimentaires fonctionnent avec l'aide de 220 bénévoles environ et n'achètent pas de nourriture ;
- Les Banques Alimentaires fournissent des denrées à 629 associations caritatives agréées qui distribuent directement l'aide alimentaire aux bénéficiaires ;
- Les frais de fonctionnement sont couverts par les dons du grand public les Banques Alimentaires ne bénéficiant pas de subsides structurels de la part des autorités fédérales ou régionales ;
- La Fédération Belge des Banques Alimentaires est membre (co-fondateur) de la Fédération Européenne des Banques Alimentaires (FEBA) : www.eurofoodbank.org/.

Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant
rue de Glasgow 18, 1070 Bruxelles
T. 02 559 11 10 - www.foodbanks.be

Je crois qu'il serait également intéressant de rencontrer des interlocuteurs allemands ou britanniques avec lesquels nous avons trop peu de contacts afin de les convaincre de l'importance d'un nouveau programme. Peut-être pourraient-ils nous aider, au minimum, à obtenir un allongement de la période de transition.

Comment évaluez-vous la gravité de la situation de sous-alimentation en Europe ?

C'est très difficile à dire car nous n'avons pas de statistiques très précises à ce sujet. Les ONG telles que Caritas, la Croix-Rouge, les Restos du Cœur (en France) ou nous-mêmes, Banques Alimentaires, tenons à jour des données. Mais ce sont des vues partielles de la problématique. La seule certitude que nous avons aujourd'hui, c'est qu'il n'est plus question de se plaindre de la nourriture que nous aimerions mettre sur notre pain mais que, bientôt, nous n'aurons plus de pain du tout pour trop de démunis.

1 La DG Sanco (Santé et Consommateurs) développe un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire qui sera lancé en 2013. Pour en savoir plus (uniquement en anglais) : <http://ec.europa.eu> On y apprend notamment que chaque année, l'Europe gaspille 90 millions de tonnes de nourriture.

2 Désignait un chèque mensuel donné aux ménages à revenu faible, depuis quelques années, remplacé par un système de carte bancaire.

ET SI LA FIN DU PEAD

était l'occasion de repenser la solidarité européenne envers les plus pauvres?

Très active dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Caritas Internationalis est présente dans 7 régions du monde. Caritas Europa, la branche européenne de l'ONG, dispose d'un secrétariat situé à Bruxelles qui soutient les 49 associations présentes dans 46 pays du vieux continent. Parmi ses missions, l'ONG catholique mène une politique de lobbying auprès des instances européennes. C'est dans ce cadre que Bruxelles Informations Sociales (BIS) a rencontré Déirdre de Búrca, chargée du plaidoyer et de la politique sociale (dont le Programme européen d'aide aux plus démunis fait partie) auprès de Caritas Europa, afin de mesurer les répercussions de la fin du PEAD dans l'Union européenne et d'envisager quelques pistes pour l'avenir¹. Avec un peu de volonté politique, la fin du PEAD pourrait être l'occasion de repenser en profondeur la politique européenne en matière de lutte contre la grande précarité. Du moins, c'est le vœu que formule Caritas Europa.

BIS : Caritas Europa dispose d'un programme d'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans 49 pays européens. Pouvez-vous nous présenter le travail mené par votre ONG en la matière ?

Déirdre de Búrca : Caritas Europa œuvre, ensemble avec ses membres, à l'éradication de la pauvreté. Notre secrétariat qui est situé à Bruxelles dans le quartier européen représente les associations membres de Caritas Europa, actives dans les Etats membres de l'Union européenne ainsi que dans d'autres pays du continent comme l'Islande, la Russie, l'Ukraine, la Turquie ou encore l'Azerbaïdjan... Ces organisations catholiques sont impliquées dans de nombreuses actions sociales, dans des projets d'aide humanitaire, de soutien aux migrants et de développement international. Concrètement, en matière de lutte contre la pauvreté, nous menons par exemple des projets de soutien aux enfants et aux familles en situation de précarité, de distribution d'aide alimentaire...

Le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) est un des programmes dans lequel Caritas Europa s'est fortement impliqué. Comme ce programme fonctionne sur une base volontaire, y participent uniquement les Etats membres de l'Union européenne qui le décident. En réalité, le PEAD offre à Caritas Europa les moyens de distribuer de l'aide alimentaire. Sans ce programme, nous ne pourrions pas proposer cette aide à une population qui en a de plus en plus besoin. **Dans des pays comme la Pologne, l'Espagne ou encore la Slovénie, le PEAD est tout simplement vital.** A l'échelle européenne, la perspective de la fin du PEAD risque bien de rendre la situation de la précarité encore plus urgente car ce sont des millions de personnes qui bénéficient de ce programme.

La pauvreté est un phénomène complexe. De quoi parle-t-on exactement quand on parle de pauvreté et comment la mesure-t-on ?

Depuis quelques années, les institutions européennes mènent une vaste réflexion pour tenter de **mesurer la pauvreté de manière systématique et uniforme dans tous les Etats membres**, dans le but de mettre sur pied des politiques de lutte

* Interview réalisée par Nathalie Delaleuwe, CBCS asbl, août 2012, à Bruxelles.

contre l'exclusion qui reposent sur des données et des objectifs clairement mesurables². Ce sont les EU-SILC, autrement dit les Statistiques de l'Union européenne sur le Revenu et les Conditions de vie³ qui permettent, par exemple, de fixer la ligne de pauvreté à 60% du revenu médian. C'est ainsi qu'on constate que l'UE accorde depuis quelques temps une importance de plus en plus grande aux statistiques permettant de mieux appréhender le dénuement matériel en plus de l'insuffisance des revenus. C'est une bonne chose car la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qu'il faut combattre de manière multidimensionnelle. La pauvreté alimentaire ne dispose pas encore d'un intitulé propre dans les statistiques européennes mais on admet aujourd'hui qu'elle est un facteur important dans la mesure du dénuement matériel.

Comment définit-on la pauvreté alimentaire ?

Selon Caritas Europa, **la pauvreté alimentaire est l'incapacité financière pour un ménage de préparer trois repas équilibrés par jour**. Pour d'autres institutions comme l'Union européenne, il suffit de ne pas être en mesure de consommer un repas contenant une source de protéine telle que la viande ou le poisson tous les deux jours. Chez Caritas Europa, nous accordons une importance à la pauvreté intrafamiliale. En ce moment, nos partenaires nous envoient des témoignages de cas d'enfants, en Grèce, qui s'évanouissent de faim en classe. Pour notre ONG, il revient à l'Union européenne et aux Etats membres de fournir une aide alimentaire d'urgence à tous ses citoyens afin de ne pas avoir à connaître ce genre de drame.

Vous souvenez-vous du moment où vous avez appris la fin du PEAD ?

Nous étions au courant du recours de l'Allemagne auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne contre le cadre financier de 2009. Mais ce n'est que lorsque la Cour a rendu son jugement que nous avons mesuré les implications de cette décision sur l'aide alimentaire et que nous avons compris que cela deviendrait un problème à suivre de très près et qui nécessiterait une campagne de lobbying auprès de la Commission européenne. Sauf que nous ne savions pas du tout comment celle-ci réagirait. Nous étions parfaitement conscients du peu d'enthousiasme dont faisaient montre plusieurs Etats membres vis-à-vis du PEAD tels l'Allemagne, la Suède ou la Grande-Bretagne qui défendent plutôt l'aide alimentaire au niveau national. Et nous redoutions donc que ces pays ne saisissent cette occasion pour quitter le Programme

d'aide alimentaire, ne voyant pas l'intérêt de mener une politique au niveau européen avec un budget européen auquel tous les Etats membres sont tenus de contribuer. D'autre part, nous nous disions que l'ampleur de la crise économique que nous traversons, et qui est loin de se terminer, obligerait les gouvernements européens à reconnaître l'utilité du programme. On peut dire que **si nous n'étions pas en crise depuis deux ou trois ans, il est plus que probable que le programme aurait été tout simplement abandonné**. D'une façon un peu « cynique », on pourrait dire que le temps joue en notre faveur.

Comment expliquer la réticence de certains Etats membres face à un programme qui bénéficie aux citoyens les plus démunis ?

A titre personnel, je pense que l'Europe se considère, à juste titre d'ailleurs, comme une des régions les plus riches du monde. Sans doute y a-t-il un peu de gêne à devoir reconnaître qu'on ne parvient pas à éradiquer les poches de pauvreté qui s'y maintiennent et à nourrir décentement tous les citoyens.

D'un côté, certains Etats membres ont beaucoup critiqué le PEAD. De l'autre, la Commission, le Parlement et le Comité Economique et Social européen l'ont beaucoup soutenu. Comment expliquer ces deux positions contradictoires ?

Il faut se souvenir que le PEAD est né de la crise humanitaire de 1987, suite à un hiver très rude et la sonnette d'alarme tirée par plusieurs associations directement confrontées à des situations de sous-nutrition en Europe. A l'époque les Etats membres ont accepté cette mesure d'urgence parce qu'il y avait, d'un côté, une crise alimentaire et de l'autre, des excédents agricoles. Conçu dans l'urgence, le programme était loin d'être parfait mais face aux besoins grandissants, il a été reconduit d'année en année. L'ambiguïté que l'on constate aujourd'hui résulte sans doute du fait que, 25 ans plus tard, **un programme d'urgence humanitaire s'est transformé en une politique, reconduite de cadre financier en cadre financier, sans avoir été pensée de manière adéquate**.

Autre aspect problématique du PEAD : **son modèle repose sur la charité**. Beaucoup d'ONG qui luttent contre la pauvreté reprochent au programme de ne pas viser l'émancipation de ses bénéficiaires. En ne leur fournissant pas de solution à long terme pour sortir de leur pauvreté, **le PEAD maintient en quelque sorte les bénéficiaires dans un état de dépendance**. Par ailleurs, **il ne**





Restaurant social Snijboontje, quartier des Etangs Noirs

s'attaque pas non plus aux causes de la pauvreté. Par conséquent, de nombreuses ONG sont confrontées au dilemme suivant : elles désirent poursuivre le PEAD tout en reconnaissant que sa forme actuelle ne convient plus. Chez Caritas Europa, nous nous disons qu'il s'agit peut-être d'une **occasion de mener une réforme en profondeur de la politique européenne d'aide aux plus démunis.** Et nous invitons la Commission européenne à repenser de manière stratégique et critique la manière de réarticuler le nouveau PEAD avec d'autres programmes européens en faveur de la lutte contre la pauvreté et la cohésion sociale, tout en offrant aux bénéficiaires des opportunités d'assurer, par leurs propres moyens, leur indépendance financière.

D'un côté, la Politique Agricole Commune (PAC) a permis de sortir l'Europe d'une situation de précarité alimentaire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale grâce à des mesures de soutien à la production agricole. Et de l'autre, on entend parler des agriculteurs qui ne parviennent plus à vivre de manière digne de leur activité et des files qui s'allongent devant les associations d'aide alimentaire. Comment expliquer un tel paradoxe ?

L'alimentation est une question politique brûlante. Les pays industrialisés ont mis l'accent sur un mode de production agricole intensif en se spécialisant dans certains types de productions destinées à l'exportation. La conséquence de cette politique est que l'agriculture et les cultures alimentaires locales sont aujourd'hui menacées de disparaître. Nous sommes donc de plus en plus dépendants des importations de denrées alimentaires pour nous nourrir. Savez-vous, par exemple, que les supermarchés ne disposent que d'une à deux semaines d'approvisionnement ?

Par ailleurs, **la crise de l'énergie joue aussi un rôle important dans la crise alimentaire mondiale.** L'agriculture intensive est très énergivore. Et la hausse du prix de l'énergie entraîne nécessairement une hausse du prix des denrées alimentaires. **Si on ajoute à cela la spéculation sur les marchés alimentaires, on a la parfaite recette pour une crise alimentaire imminente.**

La PAC, qui a été fortement critiquée, a été réformée à plusieurs reprises ces dernières années même si pour nous, ces réformes ne sont pas complètement satisfaisantes. Une nouvelle réforme de la PAC est en cours et nous aimerions que ce soit l'occasion de repenser la politique agricole européenne en matière d'indépendance alimentaire en défendant, par exemple, **le soutien à une production agricole locale via un programme ambitieux de l'Union européenne** en faveur des initiatives de production alimentaire locales. Mais pour cela, il faudrait que les Etats membres voient plus loin que leurs agendas politiques nationaux à court terme pour tenir compte des enjeux que posent le changement climatique, la crise économique et financière, la raréfaction des ressources énergétiques, bref tous ces indicateurs qui nous poussent vers la nécessité d'assurer l'indépendance alimentaire de l'Union européenne.

La difficulté de la Commission européenne est d'arriver à créer un nouveau programme européen qui soit acceptable pour les Etats membres opposés au PEAD. Sur quelles pistes travaille-t-elle en ce moment ?

A ce stade-ci, nous n'avons pas eu connaissance de manière officielle d'un nouveau programme. Nous avons bien participé à une rencontre organisée en juillet 2012 par la DG Agri et la DG Emploi et Affaires sociales au cours de laquelle le transfert du PEAD à la DG Affaires sociales a été présenté comme le scénario le plus probable. Les politiques européennes de cohésion sociale visent surtout à réintégrer les personnes sur le marché du travail et n'ont donc pas



«Ce serait une erreur de couper le nouveau PEAD de tout lien avec la production alimentaire»

ou peu accès aux populations touchées par la très grande précarité. Ce serait une belle occasion à saisir.

Toutefois, **nous craignons que ce transfert de compétences ne coupe le futur programme de son lien avec la production alimentaire.** Intégrer le PEAD dans le cadre de la PAC avait vraiment toute sa pertinence.

La DG Agri est l'institution de l'exécutif européen qui connaît le mieux l'évolution de la situation alimentaire de par le monde. Ils suivent de près les marchés agricoles et sont donc à même d'anticiper une crise alimentaire mondiale.

Il existe un débat sur le rôle de l'alimentation comme porte d'entrée du travail social auprès des populations les plus précarisées. Est-ce vraiment le meilleur accès pour résoudre les problèmes sociaux des personnes en grande précarité ?

Les propositions émanant de la DG Affaires sociales dont nous avons eu écho jusqu'à présent semblaient minimiser la composante alimentaire d'un Programme d'aide aux plus démunis, mettant plutôt l'accent sur le logement et l'hébergement d'urgence comme porte d'entrée au travail social. Caritas Europa redoute que, dans la situation actuelle de crise économique, on oublie l'urgence alimentaire dans laquelle se trouve un nombre grandissant de citoyens. Par exemple, la piste de distribuer des bons d'achat nous semble couper le lien direct que le PEAD entretenait avec la production alimentaire. Autrement dit, **à quoi cela servira-t-il de distribuer des bons d'achats d'aliments si ceux-ci sont hors de prix ou**

en rupture de stocks ?

Et donc, même si nous sommes critiques vis-à-vis du PEAD, nous sommes aussi conscients que **le nouveau plan devrait conserver son rapport avec la production alimentaire** sans pour autant empêcher que d'autres mesures d'inclusion sociale telles que le

logement, la formation, le soutien individuel..., soient proposées, parallèlement à l'aide alimentaire d'urgence.

Par ailleurs, **cette aide alimentaire devrait être développée à un niveau local.** Au lieu de voir les gens faire la queue pour recevoir de la nourriture, on pourrait développer des initiatives de production locale de denrées alimentaires ouvertes aux bénéficiaires intéressés... Par exemple, sous la forme de jardins collectifs, de petits marchés ouverts aux producteurs locaux, des élevages de chèvres pour faire du lait ou du fromage... Dans le but d'assurer l'indépendance alimentaire des citoyens, comme c'est d'ailleurs prévu dans le traité de Lisbonne.

Où en sont les négociations pour un nouveau programme d'aide alimentaire ?

Il est question d'une proposition concrète de la DG Emploi qui devrait être discutée en septembre 2012. Il y aura aussi une série de réunions du côté de la société civile où l'on va réunir des ONG telles que la Croix-Rouge, les Banques Alimentaires et Caritas Europa... afin de définir une position commune. Ensuite, **nous devons sans doute nous tourner vers nos gouvernements nationaux, sur-**

suite page 30

Un... encore incertain

tout si la proposition sur la table ne nous convient pas. Nous espérons que le nouveau programme sera définitif d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. Le timing est serré.

Quels aspects positifs du PEAD voudriez-vous retrouver dans le nouveau programme?

Le PEAD actuel a comme avantage d'être relativement bon marché, notamment grâce à tous les volontaires qui permettent sa mise en œuvre au quotidien, et qui contribuent fortement à maintenir le lien entre le programme et la société civile. Pour Caritas Europa, ce fonctionnement reflète parfaitement la vision que nous voulons défendre d'une société qui prend soin des siens et qui est solidaire des plus démunis. Ce serait dommage de remplacer ce programme par une bureaucratie nationale gourmande en frais de fonctionnement et qui définirait la politique d'aide alimentaire depuis le sommet vers la base.

Le PEAD est, somme toute, un programme assez marginal au sein de l'Union européenne. Son budget de 500 millions d'euros représente à peine 1% de celui de la PAC. Pourquoi est-ce si vital de le maintenir ?

La fin du PEAD signifierait tout simplement que les bénéficiaires qui ont vraiment besoin d'aide seraient privés du

jour au lendemain de nourriture, entraînant ainsi une grande insécurité sociale. On a l'habitude d'associer les émeutes de la faim aux pays en voie de développement ou aux zones de conflit. Quand la nourriture vient à manquer, les gens sont désespérés et prêts à faire n'importe quoi. Et rien ne dit que cela ne pourrait pas se passer aussi en Europe ! Heureusement, il n'est pas question d'arrêter brutalement et définitivement le PEAD. Nous nous en réjouissons car pour Caritas Europa, le plus important, c'est tout de même de maintenir l'aide alimentaire pour les plus démunis. Espérons que nous avons raison de faire confiance en la volonté politique de nos dirigeants !

Qu'advient-il des ONG qui s'occupent de l'aide alimentaire quand le PEAD disparaîtra dans sa moulture actuelle ?

Les changements auxquels nous nous attendons ne se produiront pas du jour au lendemain. La distribution de l'aide alimentaire se maintiendra le temps que les nouveaux projets se mettent en place. Les volontaires et les professionnels de l'aide alimentaire sont déjà actifs sur le terrain et réfléchissent à des alternatives pour favoriser ou garantir une plus grande indépendance en matière d'approvisionnement. Ils connaissent bien les communautés et les initiatives locales en matière d'indépendance alimentaire. Il leur faudra, bien entendu, se réorienter et adapter leurs méthodes

«Le PEAD était efficace et peu coûteux. Veillons à ne pas le remplacer par une bureaucratie lourde»



de travail. **Je ne pense pas, par exemple, que les Banques Alimentaires devront fermer. J'imagine qu'elles garderont un rôle très utile mais elles devront sans doute se fournir auprès d'autres sources alimentaires,** comme justement **les initiatives d'économie sociale** telles que les jardins communautaires ou les marchés de producteurs locaux qui emploieront des bénéficiaires. Bref, il faudra simplement appliquer un nouveau modèle qui favorisera l'émancipation des bénéficiaires et assurera une plus grande sécurité alimentaire. Les gens qui ont recours à l'aide alimentaire sont souvent isolés, en mauvaise santé. Le nouveau PEAD que nous voudrions voir advenir leur permettrait de s'impliquer dans leur communauté, dans des projets locaux de production alimentaire. Après avoir mené une réflexion en interne, je suis persuadée que **les Banques Alimentaires pourraient assumer avec succès cette transition et se diriger vers un modèle d'émancipation sociale, éloigné de la charité.**

Pourquoi est-ce important de maintenir un programme d'aide alimentaire au niveau européen? Certains pays comme la Suède ou l'Allemagne affirment que les questions sociales sont mieux traitées au niveau national, au plus près des citoyens...

La crise économique que nous subissons est avant tout une crise européenne qui touche tous les Etats de l'Union. Des ONG comme Caritas Europa en appellent donc à une réponse européenne basée sur la solidarité européenne telle qu'elle est mentionnée dans les textes législatifs. Nous en appelons aux institutions communautaires et aux

«A crise européenne, réponse européenne»

Etats membres pour qu'ils se montrent à la hauteur des engagements qu'ils ont pris en signant les clauses du Traité de Lisbonne en faveur de plus de solidarité sociale, d'égalité entre les citoyens et d'assistance envers ceux qui sont démunis et exclus. Par ailleurs, **l'alimentation est une question complexe qui a des ramifications internationales.** Les marchés de denrées alimentaires sont des marchés mondiaux. L'Union européenne serait donc plus puissante si tous ses

Etats membres agissaient de concert au lieu de réfléchir égoïstement à leurs intérêts individuels.

Pour finir, le PEAD, parce qu'il est justement un programme européen, a permis aux pays qui y ont participé d'acquérir des nouvelles connaissances sur la problématique de la pauvreté alimentaire. Comme la crise actuelle risque encore de s'aggraver, les 20 pays qui ont déjà adhéré au programme pourraient échanger des informations avec les nouveaux adhérents. Ils ont tissé, au fil des années, une étroite collaboration avec les ONG et les partenaires nationaux, actifs sur le terrain. Quand on y réfléchit, **le PEAD est un programme relativement bon marché, bénéficiant du soutien de nombreux bénévoles, avec des résultats efficaces sur le terrain.** Pour toutes ces raisons, il nous paraît plus judicieux de concevoir un nouveau programme européen avec des financements européens auxquels les Etats membres pourraient adhérer librement.

Les rumeurs parlent d'un nouveau programme fortement amaigri. Qu'en est-il ?

Si les prédictions sont correctes, le budget du nouveau programme sera de 2,5 milliards d'euros sur 7 ans (soit le prochain cadre financier 2014-2020). Cela reviendrait à 357 millions d'euros par an (à la place des 500 millions alloués depuis 2009) à se partager entre les 27 Etats membres car nous prévoyons que d'autres pays se joindront au programme, au fur et à mesure que les plans d'austérité se multiplieront. Comment allons-nous répondre de manière satisfaisante à la demande qui ne cesse de croître ? Pour être réellement efficace, le nouveau PEAD devrait être doté d'un budget d'un million d'euros.



- 1 Au moment où cet entretien a été réalisé à la fin de l'été 2012, nous disposions de peu de certitudes. La Commission européenne travaillait à la conception d'un nouveau programme d'aide alimentaire dont les grandes lignes avaient été présentées aux ONG. Il était également question qu'une proposition pour un nouveau programme soit déposée sur la table du Conseil des ministres européens en octobre 2012.
- 2 Lire à ce sujet l'interview de Ramón Peña-Casas « La participation dans les politiques européennes : avancée ou leurre ? », pp.11-15, BIS n°164-165.
- 3 « Les statistiques de l'union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) sont un instrument destiné à collecter des micro-données multidimensionnelles, transversales et longitudinales, actuelles et comparables, sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie. Cet instrument s'appuie sur le système statistique européen (SSE) », lit-on sur le site de l'Union européenne.

Conclusion

Une voie d'avenir
du PEAD :
l'économie
sociale ?»



Pour ne pas CONCLURE TROP TÔT ...

On l'aura compris à la lecture des différents articles et interviews qui composent ce numéro, le secteur de l'aide alimentaire est en ébullition.

La refonte du PEAD va-t-elle le plonger dans une crise profonde, ou, comme le souhaite la FdSS, être plutôt « *une opportunité de repenser le système d'aide alimentaire au niveau européen, pour en faire un outil de lutte contre la pauvreté efficace, moderne et adapté aux mutations sociales, économiques et environnementales que connaissent nos sociétés* » ?

Mais, comme le déplore François-Xavier Simon : « **il n'y a pas de politique sociale en Europe.** (...) *les Etats membres de l'Union ne sont pas prêts à lâcher des compétences aussi essentielles que le social et le fiscal au profit d'une politique européenne commune sur laquelle ils auront, par définition, moins d'emprise.* (...) *Et les Allemands trouvent sans doute qu'on en fait déjà assez avec les fonds de cohésion sociale. La lutte contre la pauvreté doit rester, selon eux, une prérogative nationale.* »

Que va donc devenir le PEAD ? Nous le saurons dans le prochain numéro ... puisqu'une décision devrait tomber sous peu sur la table du Conseil des Ministres européens.

Le problème du financement n'est pas tout. D'autres débats, intrinsèquement liés les uns aux autres, se déploient.

Depuis la ratification, par l'ensemble des États membres de l'Union européenne, du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations-Unies, l'accès à l'alimentation est devenu un droit humain fondamental. Et un droit ne peut être subordonné à l'arbitraire. L'accès aux dispositifs d'aide alimentaire doit donc répondre à un principe d'égalité. Particulièrement si ceux-ci ne consistent pas à seulement nourrir les gens mais aussi à entamer un travail social avec eux. **On pointe ici la nécessaire professionnalisation du secteur**, dont le modèle dominant actuel, reposant sur la charité, ne vise pas l'émancipation des bénéficiaires et ne s'attaque pas aux causes de la pauvreté.

Autre débat : **le mode de distribution de l'aide alimentaire.** La remise périodique d'un colis ? Il entrave la liberté de choix du bénéficiaire et pose le problème du risque d'absence d'une nutrition saine et équilibrée. Un système de 'vouchers' permettant de faire ses emplettes dans les commerces du quartier et au « *grand magasin* » ? Il risque, en considérant le bénéficiaire comme un consommateur parmi les autres, de renforcer implicitement l'organisation de notre société basée sur la primauté de la responsabilité individuelle et la compétition. On gomme la responsabilité sociétale dans les processus qui mènent aux inégalités sociales et économiques, alors que nous ne cessons de la mettre en lumière par

ailleurs. L'économie sociale est sans doute une voie à privilégier, en soutien à l'action individuelle, collective et communautaire... Et en appui de politiques macroéconomiques (fiscalité, logement, etc.) visant à réduire les inégalités et non à les accroître.

Professionnaliser tout un secteur et en faire une porte d'entrée de l'action sociale, tout en ne le coupant pas de l'altruisme de milliers de bénévoles ; mettre en place une distribution de vivre qui allie liberté de choix, qualité nutritionnelle et qui favorise l'émancipation des bénéficiaires. **On vous promet deux jours de colloques, les 18 et 19 décembre prochains, suivis d'une seconde partie de dossier, en avril 2013, riches en débats, dans lesquels la confrontation idéologique sera bien présente.**

Nous formulons l'espoir que le nouveau modèle qui en sortira, non seulement évitera les écueils d'une bureaucratie dévorante, mais aussi franchira un pas vers l'avènement d'une organisation plus solidaire de notre société.

Rendez-vous est donc pris.

Alain Willaert, coordinateur du CBCS



PISTES DE LECTURE

Concertation Aide Alimentaire (janvier 2012)

Recherche-Action concernant la participation des usagers dans les associations d'aide alimentaire. Cadres théoriques et méthodologiques, chroniques monographiques, analyses transversales et propositions pour l'action.
Téléchargeable sur www.fdss.be

Répertoire de l'aide alimentaire à Bruxelles 2012

Téléchargeable sur www.fdss.be

Etude sur les épiceries sociales (REpiS)

La FdSS et Crédal ont mené conjointement une étude exploratoire et inédite en vue de dresser un état des lieux des épiceries sociales en Belgique francophone. Près de 50 épiceries sociales ont été répertoriées et font l'objet d'une analyse comparative détaillée. Téléchargeable sur www.fdss.be

L'aide alimentaire, au cœur des inégalités», Hugues-Olivier Hubert, Céline Nieuwenhuys

La recherche-action sur les réalités de l'aide alimentaire à Bruxelles, menée par la FdSS-FdSSB entre mars 2007 et février 2009, a fait l'objet d'une publication aux éditions L'Harmattan dans la collection «Logiques Sociales» en février 2010. Plus d'infos sur www.editions-harmattan.fr/

Charte de l'Aide alimentaire, Concertation Aide Alimentaire, janvier 2010

Téléchargeable sur www.fdss.be



- ABAKA ASBL
- ALTEO BRUXELLES
- ALZHEIMER BELGIQUE
- ASSOCIATIF FINANCIER
- ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT
- ASSOCIATION DES CENTRES ET SERVICES BRUXELLOIS POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION DES ERGOTHÉRAPEUTES
- ASSOCIATION DES MAISONS D'ACCUEIL
- ASSOCIATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX
- ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES
- ATOLL
- CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTERCULTURELLE
- CENTRE D'APPUI - MÉDIATION DE DETTES
- CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES
- CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE BRUXELLES
- COORDINATION BRUXELLOISE DES INSTITUTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ
- COORDINATION LAÏQUE DE L'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ
- CSC-CNE
- ENTRE2
- EQUIPES D'ENTRAIDE
- FASS
- FASS
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SIMILES FRANCOPHONES ASBL
- FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL MUTUALISTES BRUXELLOIS
- FÉDÉRATION DES INITIATIVES ET ACTIONS SOCIALES
- FÉDÉRATION DES INSTITUTIONS MÉDICO-SOCIALES
- FÉDÉRATION DES MAISONS DE JEUNES EN MILIEU POPULAIRE
- FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES
- FÉDÉRATION NATIONALE DE PROMOTION DES HANDICAPÉS
- FÉDÉRATION PLURALISTE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
- FÉDÉRATION SOCIALISTE DES PENSIONNÉS
- FGTB- SETCA BRUXELLES
- FONDS DES AFFECTIONS RESPIRATOIRES
- FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
- FONDS JULIE RENSON
- FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
- GRANDIR ENSEMBLE
- HAUTE ECOLE CATHOLIQUE CHARLEROI-EUROPE - INSTITUT CARDIJN
- HAUTE ECOLE GROUPE ICHÉC - ISC SAINT-LOUIS - ISFSC, CATÉGORIE SOCIALE
- HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE - DÉPARTEMENT SOCIAL
- HAUTE ECOLE PAUL-HENRI SPAAK - DÉPARTEMENT SOCIAL
- INFOR-HOMES
- LE TROISIÈME OEIL
- L'ENTRE-TEMPS
- L'ESCALE
- LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES
- MUTUALITÉ SAINT-MICHEL
- PARTENAMUT
- PERSPECTIVE ASBL
- PIERRE D'ANGLE
- SERVICE LAÏQUE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF - AIGUILLAGES
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX PERSONNES
- SERVICE POUR LA TRANSFORMATION, L'INNOVATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL
- SESO
- SOS JEUNES
- TRANSIT ASBL
- UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS - BRUXELLES
- ABAKA ASBL
- ALTEO BRUXELLES
- ALZHEIMER BELGIQUE
- ASSOCIATIF FINANCIER
- ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT
- ASSOCIATION DES CENTRES ET SERVICES BRUXELLOIS POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION DES ERGOTHÉRAPEUTES
- ASSOCIATION DES MAISONS D'ACCUEIL
- ASSOCIATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX
- ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES
- ATOLL
- CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTERCULTURELLE
- CENTRE D'APPUI - MÉDIATION DE DETTES
- CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES
- CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE BRUXELLES
- COORDINATION BRUXELLOISE DES INSTITUTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ
- COORDINATION LAÏQUE DE L'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ
- CSC-CNE
- ENTRE2
- EQUIPES D'ENTRAIDE
- FASS
- FASS
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SIMILES FRANCOPHONES ASBL
- FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL MUTUALISTES BRUXELLOIS
- FÉDÉRATION DES INITIATIVES ET ACTIONS SOCIALES
- FÉDÉRATION DES INSTITUTIONS MÉDICO-SOCIALES
- FÉDÉRATION DES MAISONS DE JEUNES EN MILIEU POPULAIRE
- FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES
- FÉDÉRATION NATIONALE DE PROMOTION DES HANDICAPÉS
- FÉDÉRATION PLURALISTE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
- FÉDÉRATION SOCIALISTE DES PENSIONNÉS
- FGTB- SETCA BRUXELLES
- FONDS DES AFFECTIONS RESPIRATOIRES
- FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
- FONDS JULIE RENSON
- FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
- GRANDIR ENSEMBLE
- HAUTE ECOLE CATHOLIQUE CHARLEROI-EUROPE - INSTITUT CARDIJN
- HAUTE ECOLE GROUPE ICHÉC - ISC SAINT-LOUIS - ISFSC, CATÉGORIE SOCIALE
- HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE - DÉPARTEMENT SOCIAL
- HAUTE ECOLE PAUL-HENRI SPAAK - DÉPARTEMENT SOCIAL
- INFOR-HOMES
- LE TROISIÈME OEIL
- L'ENTRE-TEMPS
- L'ESCALE
- LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES
- MUTUALITÉ SAINT-MICHEL
- PARTENAMUT
- PERSPECTIVE ASBL
- HAUTE ECOLE PAUL-HENRI SPAAK - DÉPARTEMENT SOCIAL
- INFOR-HOMES
- LE TROISIÈME OEIL
- L'ENTRE-TEMPS
- L'ESCALE
- LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES
- MUTUALITÉ SAINT-MICHEL
- PARTENAMUT
- PERSPECTIVE ASBL
- SERVICE LAÏQUE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF - AIGUILLAGES
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX PERSONNES
- SERVICE POUR LA TRANSFORMATION, L'INNOVATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL
- SESO
- SOS JEUNES
- TRANSIT ASBL
- UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS - BRUXELLES
- A.N.A.I.S.
- AIDE AUX FAMILLES DE SCHAERBEEK
- AIDE FAMILIALE - BRUXELLES ASBL
- AIDE SOCIALE AUX FAMILLES ET PERSONNES AGÉES DE KOEKELBERG
- AIMER À L'ULB
- AIMER JEUNES
- ANTENNE TOURNESOL
- ARÉMIS ASBL
- BRUXELLES - ASSISTANCE - III^{ÈME} MILLÉNAIRE
- BRUXELLES LAÏQUE
- BUREAUX DE QUARTIERS
- C.A.P. - L.T.J
- CANCER ET PSYCHOLOGIE
- CENTRALE DE SERVICES ET DE L'AIDE À DOMICILE
- CENTRALE DES SERVICES À DOMICILE DE BRUXELLES - CSD ASBL
- CENTRE DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET DE PLANNING FAMILIAL DU KARREVELD
- CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES ET SEXOLOGIQUES
- CENTRE DE GUIDANCE D'ETTERBEEK
- CENTRE DE GUIDANCE D'IXELLES
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL D'AUDERGHEN - LE CAFRA
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DU MIDI
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE CONSULTATIONS D'UCCLE
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE DE FOREST
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE D'IXELLES
- CENTRE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES
- CENTRE DE PSYCHO-ONCOLOGIE ASBL
- CENTRE DE SANTÉ LE GOELAND
- CENTRE DE SANTÉ LE MIROIR
- CENTRE DE SANTÉ MENTALE 'L'ADRET'
- CENTRE DE SERVICE SOCIAL DE BRUXELLES SUD - EST
- CENTRE FAMILIAL DE BRUXELLES
- CENTRE SÉVERINE
- CENTRES DE COORDINATION DE SOINS ET DE SERVICES À DOMICILE INDÉPENDANTS ASBL - COSEDI
- CHAPELLE AUX CHAMPS
- CITÉ SÉRINE
- COLLECTIF CONTRACEPTION SANTÉ DES FEMMES
- COLLECTIF DE SANTÉ LA PERCHE
- CSAD (CENTRE DE SERVICES ET D'AIDE À DOMICILE)
- DUNE
- ENTR'AIDE DES MAROLLES
- ESPACE P
- ESPACE RENCONTRE BRUXELLES ASBL
- ESPACE SOCIAL TÉLÉ-SERVICE
- FACULTE D'AIMER
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE DES MAISONS MÉDICALES
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES INSTITUTIONS POUR TOXICOMANES
- FÉDÉRATION DES SERVICES BRUXELLOIS D'AIDE À DOMICILE
- FÉDÉRATION DES SERVICES SOCIAUX
- FÉDÉRATION LAÏQUE DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
- FREE CLINIC
- GROUPE SANTÉ JOSAPHAT
- INFOR-DROGUES
- INTERSTICES CHU ST-PIERRE
- LA TRACE
- L'AMBULATOIRE - FOREST
- LE CHIEN VERT
- LE GRES
- LE MERIDIEN
- LE NOROIS
- LE NOUVEAU CENTRE PRIMAVERA
- LE PATIO
- LE PELICAN
- L'EQUIPE/BABEL
- LIGUE BRUXELLOISE FRANCOPHONE POUR LA SANTÉ MENTALE
- LIGUE DES FAMILLES
- MAISON MÉDICALE ASBL (FOREST)
- MAISON MÉDICALE D'ANDERLECHT
- MAISON MÉDICALE DE LAEKEN
- MAISON MÉDICALE DES MAROLLES
- MAISON MÉDICALE DU BOTANIQUE
- MAISON MÉDICALE DU MAELBEEK - ASBL PROMOTION SANTÉ
- MAISON MÉDICALE DU NORD
- MAISON MÉDICALE DU VIEUX MOLENBEEK
- MAISON MÉDICALE ESSEGHEM-JETTE
- MAISON MÉDICALE GALILÉE
- MAISON MÉDICALE HORIZONS
- MAISON MÉDICALE KATTEBROEK
- MAISON MÉDICALE LE NOYER
- MAISON MÉDICALE SANTÉ PLURIELLE
- MODUS VIVENDI
- PLAN F
- PLANNING FAMILIAL DE LA SENNE
- PLANNING FAMILIAL DE WATERMAEL BOITSFORT
- PLANNING FAMILIAL DE WOLUWÉ-SAINT-PIERRE
- PLANNING FAMILIAL D'EVERE
- PLANNING FAMILIAL LEMAN
- PLANNING MAROLLES
- PROJET LAMA
- PROSPECTIVE JEUNESSE
- PSYCHO-ETTERBEEK
- R.A.T.
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE SECTORISÉ DE FOREST-UCCLE-WATERMAEL-BOITSFORT
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE SECTORISÉ DE SAINT-GILLES
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX JUSTICIALES ET AUX VICTIMES B II - SLAJ-V ASBL
- SERVICE SOCIAL JUIF
- SMES-B
- SOINS À DOMICILE ASBL
- SOINS CHEZ SOI
- SOLIDARITÉ SAVOIR
- SOS VIOL
- SSM CHAMP DE LA COURRONNE
- TÉLÉ - ACCUEIL
- TELS QUELS
- ULYSSE
- WOLU-PSYCHO-SOCIAL (WOPS)



Avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale



«*Droit et accès à l'alimentation :* **quelle stratégie d'aide alimentaire pour l'Europe de demain ?**»

Colloque européen organisé par la **Fédération des Services Sociaux (FdSS)** à Bruxelles, les **18 et 19 décembre 2012**. Il propose aux responsables politiques, représentants d'administrations, journalistes, travailleurs sociaux et experts de se pencher sur l'avenir du secteur.

Que proposer pour faire de l'aide alimentaire un outil de lutte contre la pauvreté efficace, moderne et adapté aux mutations sociales, économiques et environnementales que connaissent nos sociétés ?

LIEU

Comité économique et social européen,
Rue Van Maerlant 2, 1040 Bruxelles.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTER

Brigitte Grisar (brigitte.grisar@fdss.be - 02 250 09 13)

Deborah Myaux (deborah.myaux@fdss.be - 02 250 09 12).

Les débats, réflexions et pistes d'action dégagés lors de cet événement constitueront le point de départ du prochain numéro de BIS ou Bruxelles Informations Sociales (avril 2013), deuxième partie de notre dossier consacré au secteur de l'Aide Alimentaire. Pour aller encore un pas plus loin !

